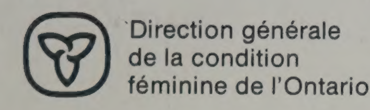
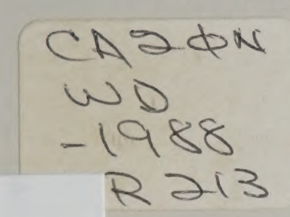
Government
Publications



Direction générale
de la condition
féminine de l'Ontario

Ministère des
Affaires civiques

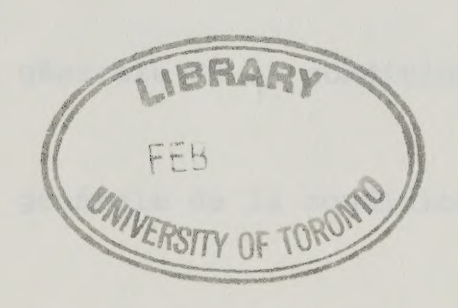



3 1761 12060765 0

# Rapport sur les ateliers communautaires offerts en 1987 aux femmes immigrantes et aux femmes des minorités visibles

CA2ON
WD
-1988
R213

# RAPPORT SUR LES ATELIERS COMMUNAUTAIRES OFFERTS EN 1987 AUX FEMMES IMMIGRANTES ET AUX FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES




DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO
et
MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

**Comité de direction des ateliers :**

Akua Benjamin, Direction générale de la condition féminine
Diana Abraham, Ministère des Affaires civiques et culturelles
Alicia Edano-Paul, Division des relations interraciales

**Coordonnatrice des ateliers :**

Akua Benjamin, Direction générale de la condition féminine

**Rapport rédigé par :**

Christina Lee, Direction générale de la condition féminine

**Version définitive :**

Liz Chaddock, Direction générale de la condition féminine

## RAPPORT SUR LES ATELIERS COMMUNAUTAIRES OFFERTS EN 1987 AUX FEMMES IMMIGRANTES ET AUX FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES

**TABLE DES MATIÈRES** **PAGE**

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761120607650

## RAPPORT SUR LES ATELIERS COMMUNAUTAIRES OFFERTS EN 1987 AUX FEMMES IMMIGRANTES ET AUX FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES

### Préface

Les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles réclament depuis longtemps l'égalité des chances, un meilleur accès aux services, et une certaine considération dans le processus de prise de décision. Il arrive trop souvent que, tout autant que la discrimination de la part des entreprises qui offrent des emplois et des services, les obstacles linguistiques et culturels et le manque d'accès à l'information empêchent les membres des minorités visibles et des groupes immigrants de profiter à part égale des avantages correspondant à leur contribution à la société. Outre ces réalités extérieures, la situation des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles est souvent compliquée par les tensions que créent la vie familiale et les responsabilités professionnelles, par l'isolement social et par l'insécurité qu'entraîne le heurt avec un nouveau milieu culturel ou le racisme systémique.

En 1983, la Division des relations interraciales de la Commission des droits de la personne de l'Ontario et la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario ont financé la première conférence provinciale sur les femmes des minorités visibles. La conférence, qui avait pour thème "Les femmes des minorités visibles - racisme, sexisme et travail", avait été précédée par des consultations avec les femmes des différentes communautés. L'objectif était d'identifier les principaux problèmes auxquels doivent faire face les femmes des minorités visibles qui cherchent un emploi et d'élaborer des stratégies de changement. Plus de 400 femmes en provenance de milieux culturels et raciaux variés ont participé à cette conférence qui a donné lieu à plus de 100 recommandations relativement à l'élaboration de politiques et de programmes divers, la plupart au palier provincial. La Coalition des femmes des minorités visibles, constituée à l'issue de la conférence, a été chargée d'en coordonner le suivi et de veiller à ce que le gouvernement prenne les mesures demandées.

L'une des principales recommandations de la conférence de 1983 soulignait que les femmes des minorités visibles avaient besoin d'être mieux renseignées sur les services gouvernementaux correspondant à leurs besoins. En réponse, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a proposé au comité du Conseil des ministres sur les relations interraciales que la Direction générale de la condition féminine, le ministère des Affaires civiques et culturelles et la Division des relations interraciales de la Commission des droits de la personne de l'Ontario organisent conjointement cinq ateliers régionaux sur les politiques et les services du gouvernement qui intéressent les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles. (Depuis les ateliers, une modification de la structure du gouvernement a entraîné la division du ministère des Affaires civiques et culturelles en deux ministères ainsi que la création de la Direction générale des relations interraciales qui fait partie du ministère des Affaires civiques.)

## ATELIERS COMMUNAUTAIRES OFFERTS EN 1987 AUX FEMMES IMMIGRANTES ET AUX FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES

### Objectifs des ateliers

Les ateliers avaient trois objectifs :

a) Dispenser aux personnes représentant les organismes et associations de femmes immigrantes et des minorités visibles des renseignements à jour sur les programmes, les services et les subventions du gouvernement, particulièrement dans le domaine de la formation linguistique, de la formation professionnelle, de l'équité en matière d'emploi, de l'équité salariale, de la violence au foyer, de la garde d'enfants et du logement;

b) identifier les obstacles structurels qui empêchent les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles d'avoir accès et de participer pleinement aux services, programmes et régimes du gouvernement, et enfin,

c) mettre au point un mécanisme pour veiller à ce que les services, programmes et régimes du gouvernement répondent d'une façon plus juste aux besoins des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles.

### Consultations préalables aux ateliers

La communauté des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles n'a cessé d'insister sur le fait que le gouvernement doit les consulter avant d'élaborer des politiques et des programmes à leur endroit. C'est en tenant compte de ce principe que les ateliers ont été organisés.

La consultation communautaire a été intégrée dès le début du processus de planification pour veiller à ce que les ateliers répondent aux objectifs prévus. Le comité de direction, constitué de Akua Benjamin, de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, Diana Abraham, du ministère des Affaires civiques et Alicia Edano-Paul de la Division des relations interraciales, a consulté divers groupes sur la planification et la mise en oeuvre des ateliers.

En outre, cinq assistantes régionales ont été recrutées, sur la base de leur connaissance de la collectivité et de leur degré de sensibilisation aux problèmes, avec mission de coordonner les ateliers régionaux, de choisir les personnes qui présideraient et mèneraient les débats et de prendre contact avec les personnes de la collectivité susceptibles d'être intéressées. Des contacts ont été pris par téléphone, des rencontres organisées par petits groupes avec les organisations féminines, des annonces passées dans les journaux et des prospectus distribués. Les besoins des districts éloignés ont été pris en considération. Dans le Nord, par exemple, deux assistantes sensibilisées aux problèmes des

femmes autochtones, des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles ont effectué de nombreux déplacements dans les collectivités éloignées.

Les présidents et présidentes des sessions ont été choisis en fonction de leur connaissance du sujet et de leur dévouement marqué à la collectivité, atouts qui leur ont permis d'aider les représentants et représentantes du gouvernement à exposer les politiques et les programmes gouvernementaux, de faciliter la discussion et d'encourager les recommandations.

Les ateliers ayant pour but aussi bien de fournir des renseignements sur les programmes du gouvernement que de sensibiliser le gouvernement à la nécessité d'améliorer l'accès à ses services, la participation des ministères intéressés était essentielle. Le comité de direction a organisé une session d'information à l'intention des ministères participants, notamment le Logement, les Affaires civiques, la Formation professionnelle, le Procureur général, les Collèges et Universités, le Secrétariat aux ressources humaines, la Santé, l'Éducation, la Direction générale des relations interraciales, les Services sociaux et communautaires et la Direction générale de la condition féminine.

Les représentants et représentantes des ministères ont été informés des objectifs des ateliers et de la façon dont ils seraient menés et ont reçu des renseignements démographiques sur les groupes immigrants et les minorités visibles. Les personnes désignées pour mener les débats ont été invitées à parler des politiques qui sous-tendent les programmes offerts aux femmes immigrantes et aux femmes des minorités visibles et de l'accessibilité de ces programmes dans les différentes régions de l'Ontario. Les représentants et représentantes du gouvernement se sont dits préoccupés par le fait que les décisionnaires se trouvaient souvent à Toronto alors que les services et les programmes étaient dispensés dans les régions et les établissements locaux. Le personnel régional chargé de la prestation directe des services a donc été invité à se joindre aux technocrates des divers ministères.

Par exemple, le ministère de la Formation professionnelle est en partie responsable de la prestation des programmes de formation linguistique dispensés par les collèges communautaires. En conséquence, il a invité des membres des collèges communautaires locaux à venir partager des renseignements dans ce domaine. Les sujets d'atelier qui relevaient de plus d'un ministère ont exigé une certaine collaboration. Par exemple, les personnes qui ont dirigé l'atelier sur l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale comprenaient des représentants et représentantes du ministère du Travail, de la Direction générale des relations interraciales et de la Direction générale de la condition féminine. Les personnes qui ont dirigé l'atelier sur la formation linguistique et la formation professionnelle comprenaient des représentantes et des représentants régionaux des centres d'emploi du Canada et des ministères provinciaux intéressés.

## Participants et participantes

Les participants et participantes représentaient des organisations locales de femmes immigrantes et des minorités visibles, des organisations ethnoculturelles et des groupes de défense, et des établissements et des organismes de service ethnospécifiques et des groupes dominants (voir en annexe la liste complète des groupes et organismes participants).

Les groupes communautaires représentant les femmes immigrantes et des minorités visibles étaient d'origines diverses. Par exemple, la Coalition des femmes des minorités visibles, chargée par la conférence de 1983 de veiller à ce que les recommandations de ladite conférence soient mises en oeuvre, comprend des membres autochtones et des membres de diverses minorités visibles, telles les communautés noire, philippine, asiatique du Sud, chinoise, coréenne, indonésienne, arabe et japonaise. La coalition voit dans la discrimination raciale et sexuelle l'obstacle principal à une participation totale à la société canadienne.

Parmi les autres organismes de défense, il faut citer l'Organisation ontarienne des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles. Ce groupe attribue les inégalités dont souffrent les femmes immigrantes et des minorités visibles à leur situation d'immigrantes et de femmes. Étaient également représentées des organisations ethnoculturelles comme le Chinese Canadian National Council et des associations de femmes (par exemple le Congress of Black Women of Canada).

Des organismes de service direct aux femmes immigrantes et des minorités visibles ont également participé aux ateliers. Signalons, par exemple, la présence des organismes communautaires administrés par les femmes elles-mêmes comme le centre de placement des femmes immigrantes et des établissements d'enseignement des groupes dominants qui offrent des programmes de formation aux femmes immigrantes (comme le programme de formation en électronique du collège Humber). Ces organismes, qui établissent un contact direct avec les femmes immigrantes et des minorités visibles, ont une connaissance pratique de leurs besoins.

## Structure des ateliers

Chaque atelier régional a été inauguré par un discours d'une personne représentant l'un des trois ministères responsables des ateliers : Dan McIntyre, commissaire de la Division des relations interraciales de la Commission des droits de la personne de l'Ontario; Naomi Alboim, alors directrice de la Direction des recherches et des politiques de la Direction générale de la condition féminine; David Silcox, alors sous-ministre du ministère des Affaires civiques; et Clive Joakim, directeur de la Direction des relations civiques au ministère des Affaires civiques. Chacun d'entre eux a accueilli les participants et participantes, a décrit certains des programmes et des politiques offerts par son ministère et a insisté sur la nécessité de

poursuivre les consultations (voir les discours en annexe). Les discours ont été suivis d'une courte période consacrée aux questions.

La journée était divisée en six ateliers, trois le matin et trois l'après-midi, les participants et participantes choisissant ce qui les intéressait. Les ateliers du matin ont porté sur la violence au foyer, l'équité en matière d'emploi et la formation professionnelle; ceux de l'après-midi, sur la garde des enfants, la formation linguistique et le logement. Chaque atelier consistait en une présentation d'une demi-heure de la part des ministères, suivie par une discussion d'une heure sur l'accès aux programmes gouvernementaux et l'élaboration de recommandations de changement. (Les trois premiers ateliers ont eu lieu avant l'annonce de la stratégie sur le multiculturalisme du 24 juin 1987. La nouvelle stratégie et les activités connexes entreprises individuellement par les ministères ont répondu à certaines des préoccupations exprimées dans le cadre des trois premiers ateliers et incluses par la suite dans le rapport.)

En fin de journée, une séance plénière, constituée de courts rapports sur chacun des ateliers, a permis aux participants et participantes de se renseigner sur ce qui s'était passé dans tous les ateliers, de partager les recommandations qui avaient émergé des discussions et d'identifier les thèmes et les stratégies sur lesquels fonder l'action à venir.

Comme il arrive souvent, les pauses et les déjeuners ont été l'occasion d'échanger des informations et de constituer des réseaux. Un kiosque d'information, organisé par la Direction générale de la condition féminine, a mis toute la journée une vaste documentation sur les programmes et services du gouvernement provincial à la disposition des participants et participantes. Cela a été très apprécié par les personnes présentes qui en ont profité pour se procurer des documents sur divers sujets.

ATELIER

SUR LA

FORMATION LINGUISTIQUE

## ATELIER SUR LA FORMATION LINGUISTIQUE

Des représentantes et représentants locaux (Thomas Zicari, Nina Chahal, Mila Wong, Jenny Vane) ont été choisis pour présider les ateliers sur la formation linguistique, tandis que les présentations ont été confiées à Jean Unda, du ministère des Affaires civiques, et Leona Watson, du ministère des Collèges et Universités. Il y avait également, dans certains endroits, des représentants et représentantes de la Commission d'Emploi et Immigration Canada (Brian Jewett, Charlene Montrose, Abbas Naqui), et des collèges communautaires locaux (Catherine Patterson Kidd, Mike Wingrow, Guy Lamreux, John Goddard, Anna Hemmendinger).

Les séances ont commencé par un exposé général sur la formation linguistique en Ontario (voir en annexe le tableau sur la formation linguistique). La prestation des programmes de formation linguistique relève de quatre ministères provinciaux : l'Éducation, la Formation professionnelle, les Affaires civiques et les Collèges et Universités. Le coût des programmes d'enseignement des langues officielles est partagé entre les gouvernements provincial et fédéral. Le financement fédéral est assuré par deux ministères, la Commission d'Emploi et Immigration Canada et le Secrétariat d'État, dans le cadre de divers accords avec le gouvernement provincial.

La CEIC est surtout chargée de l'intégration au marché du travail de l'ensemble des résidents permanents, particulièrement de ceux et celles qui ne peuvent pas trouver de travail dans leur domaine de spécialisation pour des raisons linguistiques. La CEIC achète des "places de formation" par l'intermédiaire du ministère de la Formation professionnelle qui, à son tour, veille à ce que les collèges communautaires dispensent ladite formation.

Les collèges communautaires offrent des programmes à plein temps d'anglais ou de français langue seconde pendant une période maximale de vingt-quatre semaines. Les étudiants et étudiantes qui leur sont recommandés par les centres d'emploi du Canada reçoivent un enseignement gratuit et, dans certains cas, une indemnité de subsistance, s'il s'agit de réfugiés et réfugiées ou d'immigrants et immigrantes indépendants. En outre, la CEIC peut également acheter des cours avancés d'anglais langue seconde d'une durée de douze semaines, des cours de français langue seconde et des cours de préparation à l'examen TOEFL (anglais comme langue étrangère).

En 1986-1987, le programme de cours de langue pour les immigrants et immigrantes a été mis en oeuvre par la Direction de l'établissement de la CEIC à titre de programme-pilote national. Il avait pour objectif de répondre aux besoins linguistiques des adultes qui n'ont pas l'intention de se joindre à la population active en leur dispensant une formation par le biais des organismes de service aux immigrants et immigrantes. Les groupes cibles prioritaires étaient les femmes immigrantes qui restent à la maison.

L'évaluation du programme a révélé que l'enseignement bilingue était plus efficace que les classes unilingues. Par ailleurs, la plupart des femmes immigrantes étaient moins intimidées par des cours dispensés dans un cadre communautaire plutôt que par des établissements universitaires ou collégiaux. Enfin, la prestation de services de soutien tels que des indemnités de transport et de garde d'enfants a fortement contribué au succès du programme. La plupart des organismes de défense et de service aux groupes immigrants ont beaucoup insisté pour que le programme soit conservé et étendu.

La participation du Secrétariat d'état à la formation linguistique vise essentiellement les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes qui demandent la nationalité canadienne. Pour devenir citoyens et citoyennes canadiens, ces derniers doivent, entre autres choses, se présenter à une entrevue qui permettra de vérifier leurs connaissances sur le Canada et leur aptitude à parler anglais ou français. Le Secrétariat d'état a signé un accord de formation linguistique et civique avec chaque province dans le cadre duquel il accepte de défrayer cinquante pour cent de la contribution provinciale aux dépenses liées à la formation linguistique des immigrants et immigrantes d'âge non scolaire qui demandent la nationalité canadienne. En Ontario, trois ministères (Affaires civiques, Éducation et Collèges et Universités) se prévalent de cet accord.

Le ministère des Collèges et Universités accorde également des subventions aux universités pour couvrir le coût de la formation du personnel chargé des cours d'anglais et de français langue seconde (ALS/FLS). Ces cours, qui sont offerts aux personnes détenant un brevet d'enseignement de la province de l'Ontario, ont pour but de les préparer à répondre aux besoins des étudiants et étudiantes pour lesquels l'anglais ou le français est une langue seconde. Actuellement, dix universités offrent des cours de qualification en enseignement de l'anglais et du français langue seconde et plusieurs autres offrent des cours de préparation à l'examen TOEFL à quiconque est inscrit aux programmes universitaires.

Les fonds en provenance du ministère de l'Éducation sont affectés en priorité aux programmes d'instruction civique et de formation linguistique dispensés dans le cadre des cours de base d'éducation des adultes. La plupart des conseils scolaires offrent aux nouveaux arrivants et aux nouvelles arrivantes des cours à temps partiel et parfois à plein temps qui sont financés par des subventions du ministère et par le produit des impôts locaux, souvent en collaboration avec des organismes bénévoles qui reçoivent des fonds du ministère des Affaires civiques.

Le Secrétariat d'état a passé un accord sur les manuels d'enseignement des langues avec le ministère des Affaires civiques relativement au matériel imprimé utilisé pour l'enseignement des langues et la formation du personnel enseignant. Le gouvernement fédéral rembourse annuellement au gouvernement de l'Ontario un montant égal à la moyenne des dépenses encourues au cours des cinq années précédentes au titre des manuels, des périodiques et du matériel de formation du personnel enseignant

qui sont fournis gratuitement à tous les participants et participantes aux programmes provinciaux autres que ceux qui sont financés par le programme de formation de la CEIC.

Le ministère des Affaires civiques dispense également une formation au personnel enseignant dans le cadre d'ateliers communautaires, de cours ouvrant droit à un certificat et de diverses consultations. Son centre de documentation contient un vaste assortiment de matériel professionnel et pédagogique que les enseignants et enseignantes peuvent emprunter dans toute la province.

Le programme de cours de langue et d'orientation aux nouveaux Ontariens et Ontariennes de la Direction des relations civiques accorde des fonds aux organismes bénévoles aux fins de coordination et d'administration des programmes communautaires de formation linguistique et pour encourager les activités d'extension. Des fonds sont également affectés aux programmes préscolaires d'anglais et de français langue seconde qui accompagnent les classes pour adultes, une garde d'enfants étant fournie lorsque le nombre d'enfants ne justifie pas la prestation d'un programme éducationnel complet. Les conseils de l'éducation détachent également des enseignants et enseignantes payés aux programmes pour adultes ou des superviseurs et superviseures payés qui forment le personnel enseignant bénévole. Le programme de cours de langue et d'orientation est flexible et peut comprendre des classes bilingues, un programme de préparation au travail et des programmes d'alphabétisation sur le lieu de travail à l'intention des femmes immigrantes. Il existe aussi des programmes spéciaux, notamment le cours de formation par téléphone intitulé "Help-a-friend-learn-English" à l'intention des personnes de langue espagnole ou chinoise, et le programme de français langue seconde à l'intention des parents et des enfants d'âge préscolaire à Sudbury et Ottawa.

La Direction des relations civiques administre une école de formation linguistique avec programme d'anglais langue seconde à l'intention des enfants d'âge préscolaire à la maison d'accueil de l'Ontario. Elle participe également à d'autres activités, notamment la diffusion d'un programme fondamental d'orientation et d'anglais langue seconde, la formation multiculturelle sur le lieu de travail, la formation des personnes donnant des cours d'anglais langue seconde aux enfants d'âge préscolaire et des cours spécialisés de formation des enseignants et enseignantes en alphabétisation/anglais langue seconde.

À l'issue des présentations, la discussion a essentiellement porté sur les possibilités de formation linguistique offertes aux femmes immigrantes, notamment l'accès aux renseignements sur les programmes, la formation linguistique sur lieu de travail et la garde des enfants pendant que les mères sont en classe. Les autres préoccupations exprimées touchaient le financement continu des programmes, la consultation communautaire et la nécessité d'établir un système mieux coordonné de prestation des programmes.

**De nombreuses recommandations ont été faites. Bien qu'elles ne soient pas le résultat de décisions et de votes officiels, elles reflètent les commentaires d'un grand nombre des personnes présentes.** On a noté les recommandations suivantes sur la formation linguistique :

1. Accroître le présent financement des programmes de formation linguistique offerts aux femmes.

2. Faciliter la collaboration entre les différents paliers de gouvernement aux fins de prestation de programmes de formation linguistique.

3. Nommer une personne-liaison au sein du gouvernement qui sera chargée de répondre aux besoins d'information de chaque communauté ethnique.

4. Utiliser les programmes de développement communautaire pour renseigner les organismes de base sur les programmes de formation linguistique.

5. Offrir des programmes de garde d'enfants et des programmes à l'intention des enfants d'âge préscolaire pour permettre aux femmes de fréquenter les classes de langue organisées par les collèges communautaires ou les conseils de l'éducation.

6. Sensibiliser les établissements canadiens et les groupes dominants de la société à l'importance de la formation linguistique des immigrants et immigrantes.

7. Recruter davantage de personnel enseignant pouvant offrir des cours d'anglais et de français langue seconde au sein des communautés d'immigrants et immigrantes et des minorités visibles.

8. Inclure au programme de formation des enseignants et enseignantes de français et d'anglais langue seconde : a) une formation interculturelle et b) un programme d'immersion dans une seconde langue.

9. Faire participer les étudiants et étudiantes d'anglais et de français langue seconde au recrutement du personnel enseignant.

10. Rendre les résultats de ces ateliers accessibles aux femmes immigrantes qui ne parlent pas anglais. Les présentes recommandations devraient faire partie des programmes de formation linguistique.

11. Faire participer les organismes à base communautaire à la planification et à la prestation des programmes de formation linguistique.

12. Créer des comités consultatifs communautaires sur la formation linguistique.

13. Élaborer un programme complet de formation linguistique qui comprendra ce qui suit :

a) initier à la société canadienne et à la collectivité locale;

b) multiplier les occasions offertes aux étudiants et aux étudiantes d'anglais et de français langue seconde de pratiquer la langue étudiée;

c) étendre l'enseignement de l'anglais et du français langue seconde en différentes langues;

d) améliorer l'accès des immigrants et immigrantes en Ontario aux cours de français langue seconde;

e) augmenter le nombre de cours d'anglais et de français langue seconde offerts par les organismes à base communautaire;

f) améliorer l'évaluation des besoins de formation linguistique;

g) étendre les nouveaux programmes d'anglais et de français langue seconde basés sur les modèles existants satisfaisants.

# ATELIER

# SUR LA

# FORMATION PROFESSIONNELLE

## ATELIER SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les divers ateliers sur la formation professionnelle ont été présidés par des spécialistes de la question (Marcia Edwards, Dorothy Ellis, Winnie Ng). Y participaient également des présentatrices et présentateurs en provenance du ministère de la Formation professionnelle (Joyce King, Mary Beth Wallace, Cindy Niemi, Barbara Shields) ainsi que des représentants et représentantes des collèges communautaires (Sharon Herman, Doreen Johnson, Mike Krakana, Jim Gretes, Larry Bonchard) et de la CEIC (Paul Dennis, Ann McGill, John Belinski, Dale Barbour, Colleen Galloway).

L'atelier a commencé par un exposé de la stratégie de l'Ontario sur la formation professionnelle. La formation et le perfectionnement professionnel sont souvent les seules options offertes aux femmes qui veulent améliorer leurs chances d'emploi. C'est un document de travail adopté dans le cadre de la Conférence des premiers ministres de 1985 et intitulé en anglais "A Framework for Economic Equality for Women" qui a jeté la base d'une stratégie intergouvernementale coordonnée relativement au principe de l'égalité des hommes et des femmes devant l'emploi.

En 1985, les femmes gagnaient en moyenne seulement soixante six pour cent du salaire des hommes. Les femmes chefs de famille constituent l'un des groupes les plus défavorisés de la société canadienne. Quatre-vingt-neuf pour cent des familles monoparentales ont une femme à leur tête et la moitié d'entre elles vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Trois sur cinq des adultes pauvres du Canada sont des femmes. L'amélioration de l'accès à la formation permettra aux femmes de profiter pleinement de l'évolution des conditions économiques et, comme l'ont fait remarquer les présentateurs, cela rejaillira sur la société tout entière.

Par suite de leur manque relatif de ressources, les femmes du Canada se heurtent à un grand nombre d'obstacles qui les empêchent d'avoir accès à une formation à l'emploi. Bien souvent, elles ne disposent tout simplement pas des réserves en liquide qui leur permettraient d'abandonner leur travail présent pour se recycler. Si elles sont prestataires de l'aide sociale, leur admissibilité aux allocations risque de se trouver compromise si elles s'inscrivent à un programme de formation. Parmi les autres obstacles, citons le manque de services de garde d'enfants à un prix abordable et l'inflexibilité des heures de cours. Tous ces problèmes se trouvent exacerbés dans le cas des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles parce qu'elles essaient de se recycler dans une culture différente où même la langue est étrangère. Avant de pouvoir penser à acquérir des compétences plus prisées sur le marché, elles ont besoin d'orientation pour les aider à décider quel cours d'anglais ou de français langue seconde choisir et à quel programme de formation s'inscrire.

À la conférence des premiers ministres de 1986, c'est un document intitulé "Vers une stratégie pour le monde du travail : cadre pour la formation des femmes" qui a été adopté. Il

exposait les options possibles en matière de politiques et de programmes relativement à l'égalité devant l'éducation et la formation. À l'issue de la conférence, les ministres responsables de la condition féminine ont accepté de soumettre des rapports annuels décrivant les progrès accomplis en réponse à leur engagement d'obtenir l'égalité économique pour les femmes. La majeure partie des discussions de l'atelier sur la formation professionnelle ont porté sur le rapport de l'Ontario.

Les présentatrices et présentateurs ont décrit le programme de formation de base de l'Ontario qui a pour objet d'accroître les aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul et autres compétences fondamentales, et vise particulièrement les groupes traditionnellement sous-représentés. Le ministère de la Formation professionnelle a créé une Unité des politiques d'accès à la formation et une Unité des programmes d'accès à la formation qu'il a chargées d'examiner les obstacles qui s'opposent à la formation des membres des groupes cibles et de proposer des remèdes. Ces derniers comprennent des services d'orientation, des indemnités de soutien spécial pour défrayer les coûts de garde d'enfants, de transport et de logement, et des programmes de base de perfectionnement à l'intention des adultes. D'autres programmes, comme les programmes "L'Avenir" et "Les femmes et l'entreprise", ont aussi été décrits. L'Ontario prend également des initiatives pour accroître le nombre de femmes dans les programmes d'apprentissage et les métiers spécialisés.

On a également parlé du programme fédéral de planification de l'emploi. Aux termes de ce programme, toutes les créations d'emplois fédérales et tous les programmes de formation et de reconversion ont été intégrés en six programmes (Acquisition des compétences, Pénurie de main-d'oeuvre, Développement de l'emploi, Intégration professionnelle, Innovation, Développement des collectivités). Chacun de ces programmes a son propre ensemble de critères d'admissibilité.

Les groupes de femmes ont critiqué le programme fédéral de planification de l'emploi parce qu'il ne fait rien pour les femmes, en particulier pour les femmes immigrantes. Les statistiques indiquent que le taux de participation des femmes à certains des programmes n'a pas été satisfaisant. La majorité des projets financés aux termes du programme de planification de l'emploi n'ont offert aux femmes qu'une formation dans les métiers traditionnels pauvrement payés. L'une des conditions de l'option de "retour sur le marché du travail" du programme d'intégration professionnelle, par exemple, est qu'il faut avoir quitté le marché du travail depuis au moins trois ans. Cette condition représente une injustice pour les femmes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour rester longtemps sans emploi. Peu de femmes immigrantes peuvent se permettre de quitter pendant longtemps le marché du travail. Le résultat est que ces femmes se voient interdire l'accès à la formation et continuent à travailler à un niveau inférieur à leur potentiel dans une succession d'emplois mal payés.

Dans le secteur de l'éducation, des efforts concertés sont déployés pour lutter contre les stéréotypes et éviter les

références linguistiques à connotation sexiste dans les programmes et le matériel pédagogique des écoles. L'Ontario continue à améliorer ses programmes et son matériel didactique et l'un des instruments utilisés à cette fin est la "Circulaire 14", la liste annuelle de textes sans préjugés de sexe ni de race. Un plan d'action a été adopté pour renouveler l'enseignement des sciences, du jardin d'enfants à la sixième année, dans le cadre d'un programme qui vise à encourager tout spécialement les filles à étudier les sciences. En même temps, le gouvernement a étendu jusqu'en 1989 les fonds d'encouragement qu'il accorde aux conseils scolaires pour les inciter à mettre en oeuvre des programmes d'équité en matière d'emploi.

Les participants et les participantes aux ateliers ont appris avec plaisir que des progrès ont été accomplis dans le domaine de l'agrément. La première phase de la révision des conditions d'entrée dans les professions et les métiers est terminé. Cette révision a été entreprise par le gouvernement pour examiner les obstacles auxquels doivent faire face les membres des groupes ethniques et minoritaires qui ont obtenu leurs qualifications à l'étranger. La deuxième phase est maintenant en cours et devrait être terminée en décembre 1988.

Ce fut ensuite le tour des participants et participantes de parler de la participation communautaire et de l'accès aux programmes de formation et d'apprentissage. Ils ont insisté en particulier sur la diffusion de l'information, les questions d'évaluation et de recommandation, et la nécessité d'assouplir les critères d'admissibilité. Les ateliers ont donné lieu aux recommandations suivantes :

14. Accroître l'accès des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles aux programmes d'apprentissage et de formation.

15. Sensibiliser davantage la communauté aux programmes de formation linguistique et professionnelle en faisant mieux connaître les programmes du gouvernement, par exemple en rédigeant des documents en plusieurs langues et en faisant de la publicité dans les médias ethniques et les journaux communautaires.

16. Faire participer les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles à la planification des programmes d'extension, particulièrement les programmes d'accès à la formation du ministère de la Formation professionnelle.

17. Organiser des consultations régulières entre le gouvernement et la communauté relativement aux politiques et aux programmes de formation professionnelle.

18. Organiser des ateliers à l'avenir à l'intention des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles sur l'accès aux programmes de formation professionnelle.

19. Adopter des critères flexibles d'admissibilité aux programmes de formation professionnelle.

20. Insister auprès de la CEIC et du programme de formation de base de l'Ontario pour qu'ils travaillent ensemble à la constitution d'un ensemble de personnes susceptibles d'entrer en apprentissage.

21. Veiller à ce que les programmes soient basés sur les besoins plutôt que sur des nombres cibles.

22. Insister sur la formation professionnelle des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes qui n'ont pas besoin de formation linguistique.

23. Trouver des emplois pour les stagiaires.

24. Élaborer des programmes à intégrer dans les communautés rurales.

25. Insister pour que les entreprises qui dispensent une formation dans leur compagnie veillent à ce que le personnel qu'ils recrutent et qu'ils forment soit sensibilisé au multiculturalisme.

26. Améliorer les communications entre le gouvernement et les établissements de formation.

27. Assurer la supervision et le suivi qui permettront de veiller à ce que tous les organismes (publics et privés) qui reçoivent des fonds du gouvernement aux fins de formation respectent les objectifs des programmes.

28. Augmenter la formation aux métiers non traditionnels des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles.

29. Coordonner la formation linguistique et la formation professionnelle pour permettre aux femmes immigrantes de pratiquer la langue dans le cadre de leur travail - dispenser, par exemple, une formation spécifique en anglais langue seconde sur le lieu de travail et des programmes d'anglais en milieu de travail.

ATELIER

SUR

L'ÉQUITÉ

EN MATIÈRE D'EMPLOI

ET L'ÉQUITÉ SALARIALE

## ATELIER SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ET L'ÉQUITÉ SALARIALE

Les questions d'équité en matière d'emploi et d'équité salariale touchant toutes les personnes qui travaillent, les présidentes de cet atelier (Carolyn Brown, Lucie Marcus, Penny Smiley, Myrna Holman, Ceta Ramkalawansingh) ont été choisies dans des secteurs très divers, notamment les municipalités, les conseils de l'éducation et les universités. Les présentateurs et présentatrices venaient de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (John Lounds, Annabelle Garland, Ingrid Wellmeier, Sue Varla) qui a participé à l'élaboration et à la rédaction de la Loi sur l'équité salariale, du ministère du Travail (Ruby Johnson, Beverley Rosser, Suzanne Silk Klein), et de la Direction générale des relations interraciales (Scouter Ward, Urooj Zaidi, Linda Stevenson, Nancy Recollet, Alicia Edano-Paul).

Les présentateurs et les présentatrices ont commencé par parler aux participants et aux participantes des organismes provinciaux qui existent déjà, comme la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et la Direction générale des relations interraciales, et des mesures qui sont actuellement en vigueur pour lutter contre la discrimination comme la Loi sur les normes d'emploi, le Code des droits de la personne de l'Ontario et la politique de l'Ontario sur les relations interraciales.

Les représentants et les représentantes de la Direction générale des relations interraciales ont mis les personnes présentes au courant de la politique de l'Ontario sur les relations interraciales annoncée par le premier ministre David Peterson en mai 1986. Le gouvernement a déclaré que toutes les personnes résidant en Ontario ont droit à mener une vie libre de toute discrimination et de tout préjugé raciste. Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement s'est engagé à adopter des politiques et des pratiques d'équité en matière d'emploi, à fournir des services au public qui reflètent les perspectives et les besoins particuliers des minorités raciales, à faire un portrait positif et équilibré des minorités raciales dans les communications du gouvernement, à procéder à des nominations libres de tout préjugé dans les différents organismes, conseils et commissions et à éliminer les préjugés racistes et les stéréotypes à connotation négative.

En accord avec ces principes, la Direction générale des relations interraciales a adopté une stratégie proactive pour veiller à ce que les établissements comme les conseils scolaires, les gouvernements municipaux, les entreprises, les syndicats et les organismes de services sociaux reçoivent l'aide technique nécessaire pour élaborer et mettre en oeuvre leurs propres politiques et programmes en matière de relations interraciales.

Le comité du Conseil des ministres sur les relations interraciales a été créé en 1979. Depuis septembre 1985, ce comité se réunit pour coordonner et pour orienter les activités du gouvernement de l'Ontario en matière de relations interraciales. Outre l'examen des politiques recommandées par les divers ministères et l'élaboration de la politique générale

du gouvernement, le comité du Conseil des ministres sur les relations interraciales prend diverses initiatives avec l'aide du personnel des ministères qui y sont représentés. Il a, par exemple, aidé le ministère du Logement, le ministère de l'Éducation et le ministère des Collèges et Universités à élaborer des politiques et des programmes spécifiques en matière de relations interraciales. Il a également participé activement à l'élaboration du recensement intitulé "Je compte" effectué pour déterminer le degré de représentation des minorités raciales, des femmes, des francophones, des autochtones et des handicapés au sein de la fonction publique de l'Ontario. Le comité cherche à trouver de nouvelles façons de mettre en oeuvre la politique sur les relations interraciales et a commandé une étude sur l'accessibilité des services gouvernementaux aux minorités raciales.

La discussion est ensuite passée à un exposé général de l'équité en matière d'emploi. L'équité en matière d'emploi a été définie comme l'offre de possibilités d'emploi équitables à toutes les personnes qui travaillent. Elle recouvre un ensemble de politiques et de pratiques d'emploi destinées à supprimer les inégalités économiques dont souffrent les femmes. Cela comprend le recrutement, la promotion, le salaire, l'accès à l'éducation et à la formation, la garde d'enfants, les pensions, les avantages sociaux et les dispositions relatives aux congés.

L'équité en matière d'emploi est obligatoire au sein de la fonction publique de l'Ontario. Le programme d'équité en matière d'emploi du gouvernement de l'Ontario, qui ne visait que les femmes à l'origine, a été étendu en juin 1987 à quatre autres groupes cibles : les francophones, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées. Dans le cadre des initiatives prises aux termes des stratégies de renouvellement, les ministères seront tenus d'intégrer des plans d'équité en matière d'emploi à leur planification des ressources humaines. Actuellement, aucun objectif ni calendrier n'est encore fixé, à l'exception des programmes à l'intention des femmes. Les ministères continueront à appliquer les programmes existants relatifs aux femmes, mettront à jour leur base de données sur les autres groupes désignés, identifieront et élimineront les obstacles au recrutement auxquels se heurtent les groupes désignés et prévoieront des initiatives spécifiques visant à recruter et à promouvoir les membres des groupes cibles à des postes de direction.

Le Secrétariat aux ressources humaines organise des consultations communautaires et travaille à l'élaboration de nouvelles politiques proactives en matière de dotation en personnel, d'avantages sociaux et de conditions de travail, particulièrement dans le secteur de la garde des enfants et de l'établissement d'horaires flexibles en fonction des responsabilités familiales et professionnelles.

Le gouvernement de l'Ontario encourage l'élaboration de programmes volontaires d'équité en matière d'emploi dans le secteur parapublic et le secteur privé par le biais de projets

pilotes, de programmes de récompenses, de séminaires de formation et de distribution de matériel de soutien spécialisé sur le sujet. Le secteur parapublic comprend tous les organismes et établissements du secteur public qui ne font pas partie du gouvernement de l'Ontario comme les hôpitaux, les écoles, les municipalités, les collèges et les universités.

Les conférenciers et conférencières ont expliqué que l'équité salariale est une des composantes de l'équité en matière d'emploi. C'est parce que les femmes sont traditionnellement moins payées que les hommes du fait que le travail féminin est sous-évalué qu'il a fallu adopter une loi sur l'équité salariale.

Comme les femmes occupent généralement des emplois différents de ceux des hommes (par exemple les secrétaires sont presque toujours des femmes et les gardiens de parc presque toujours des hommes), de nombreuses femmes n'ont pas pu bénéficier de la loi qui prévoit qu'à un travail égal doit correspondre un salaire égal. La Loi sur l'équité salariale exige des entreprises qu'elles paient de la même façon les travaux effectués dans leurs établissements qui sont de valeur égale mais différents. Par exemple, si le travail de secrétaire équivaut au travail de gardien de parc, et si la secrétaire et le gardien de parc travaillent dans le même établissement, l'employeur doit payer le travail de secrétariat au même tarif que celui de gardien de parc.

La loi stipule que la valeur de l'emploi sera déterminée en fonction des compétences, des efforts, du degré de responsabilité et des conditions de travail qu'il requiert. La Loi sur l'équité salariale a été proclamée le 1$^{er}$ janvier 1988. La Commission de l'équité salariale a publié des renseignements sur la mise en oeuvre de la loi. On peut la joindre en composant le 1-800-481-4464.

Les participants et les participantes ont reconnu la nécessité aussi bien de l'équité en matière d'emploi que de l'équité salariale. Ils ont beaucoup insisté sur le fait, cependant, que l'équité en matière d'emploi devrait être obligatoire non seulement dans le secteur public mais également dans le secteur parapublic et le secteur privé. Ils se sont également dits préoccupés par le fait que l'équité en matière d'emploi ne couvrait pas les établissements où travaillent de nombreuses femmes immigrantes et des minorités visibles comme les restaurants et les commerces de détail qui emploient moins de dix personnes, ou les établissements complètement féminins comme les garderies et les maisons de soins infirmiers où il n'y a pas d'emplois masculins avec lesquels comparer les taux de salaire.

Les nombreuses recommandations auxquelles les ateliers ont donné lieu visaient à la fois à renforcer l'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique de l'Ontario, à l'étendre au secteur parapublic et au secteur privé et à sensibiliser le personnel du gouvernement et des organismes aux problèmes d'emploi des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles. Les recommandations suivantes ont été notées :

30. Rendre immédiatement obligatoire le principe de l'équité en matière d'emploi.

31. Surveiller l'impact de toutes les politiques et pratiques du gouvernement relativement à l'équité en matière d'emploi sur les femmes des minorités visibles, les femmes autochtones, les femmes handicapées et les femmes francophones.

32. Établir un comité consultatif pour encourager le recrutement au sein de tous les groupes cibles.

33. Affecter du personnel gouvernemental à la mise en oeuvre du programme d'équité en matière d'emploi dans tous les secteurs.

34. Établir des objectifs et des calendriers relativement à la participation des groupes désignés.

35. Créer des programmes de formation du personnel des ministères gouvernementaux (spécifiquement la Santé, les Services sociaux et communautaires et l'Éducation) sur l'équité en matière d'emploi.

36. Adopter un système qui veille à la mise en oeuvre de la Loi sur l'équité salariale dans le secteur privé.

37. Mettre tout le personnel du gouvernement au courant de la législation sur les normes d'emploi.

38. Mettre à la disposition du public toutes les données du recensement intitulé "Je compte", et répondre notamment aux demandes spécifiques d'analyse des données.

39. Constituer un registre de toutes les initiatives prises dans les secteurs public et privé relativement à l'équité en matière d'emploi. Ce registre permettra de noter quels sont les établissements qui utilisent les fonds affectés à l'équité en matière d'emploi et quels sont ceux qui ne respectent pas la loi.

40. Étudier toutes les plaintes déposées par les employés et employées de maison aux termes des nouvelles dispositions de la Loi sur les normes d'emploi.

41. Conserver des statistiques sur les employés et employées de maison qui ont des problèmes en matière de normes d'emploi.

42. Faire dépendre l'admissibilité aux subventions de formation (dans les organismes communautaires et privés) de la planification et des pratiques relatives à l'équité en matière d'emploi.

43. Allouer des fonds à la promotion de l'équité en matière d'emploi parmi les femmes autochtones, les femmes handicapées, les femmes des minorités visibles et les femmes francophones.

44. Constituer un comité d'éducation du public sur les femmes immigrantes et des minorités visibles et l'équité en matière d'emploi.

45. Sensibiliser le grand public à la question des normes d'emploi en milieu de travail.

46. Faire participer la communauté à la planification des programmes de formation sur l'équité en matière d'emploi dispensés au personnel de direction de la fonction publique de l'Ontario.

47. Créer un comité consultatif permanent à base communautaire chargé de veiller à ce que le programme d'équité en matière d'emploi soit respecté au sein de la fonction publique de l'Ontario ainsi que dans les secteurs parapublic et privé.

48. Élaborer une stratégie d'équité en matière d'emploi au sein du secteur privé.

49. Faire participer la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario à la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi.

50. Revoir la position de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario sur les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles avec les organismes communautaires.

ATELIER

SUR

LA VIOLENCE AU FOYER

## ATELIER SUR LA VIOLENCE AU FOYER

Les ateliers sur la violence au foyer ont été présidés par des personnes travaillant dans la collectivité (Basu Majumdar, Pauline Doxtator, May Pearsons, Freda McDonald, Martha O'Campo). Les présentatrices étaient Vicki Trerise, Virginia Adamson, Nancy Richler et Deborah Bartlett, de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, et Diana Abraham, du ministère des Affaires civiques.

Les conférencières ont commencé par brosser un tableau général de la violence au foyer pour indiquer l'ampleur du problème et pour fournir une base historique aux initiatives gouvernementales en Ontario. La discussion a porté sur la violence dont sont victimes les femmes au foyer. En Ontario seulement, 200 000 femmes de toutes les races et de toutes les cultures, de tous les âges et de tous les niveaux de revenu sont agressées physiquement non par des étrangers dans la rue mais par leur partenaire masculin. La violence faite aux femmes est responsable d'un cinquième de tous les homicides commis au Canada. De plus, les enfants qui voient battre leur mère peuvent être eux-mêmes sérieusement traumatisés.

On entend par comportement violent à l'égard de la femme le désir du partenaire masculin d'intimider sa femme dans sa personne ou dans ses biens et de contrôler son comportement par la menace ou la force physique. À la base de tout mauvais traitement, il y a un rapport de force inégal entre l'agresseur et la victime. L'agression physique est la forme la plus évidente de mauvais traitement, que l'agresseur gifle la victime, lui donne des coups de poing ou des coups de pied, la bouscule, l'étouffe ou la pince. Il y aussi des formes d'agression plus violentes, avec recours possible à des armes telles que fusils, couteaux ou haches, qui peuvent aller jusqu'au meurtre, l'acte de violence ultime.

L'agression sexuelle, qui commence souvent par des plaisanteries humiliantes, comprend toute activité sexuelle non désirée. Depuis janvier 1983, la loi défend aux maris d'agresser sexuellement leur épouse.

Les mauvais traitements psychologiques peuvent comprendre toute menace physique contre la femme, ses enfants, ses animaux ou ses biens, la menace de kidnapper les enfants ou de faire déporter la femme si c'est l'homme qui la parraine, le chantage à partir des renseignements que l'on possède sur le passé de la femme, l'humiliation ou le recours à la terreur.

On a particulièrement insisté sur les points suivants :

- La violence faite aux femmes est un crime punissable par la loi.
- Les femmes sont particulièrement vulnérables dans leurs relations intimes, qu'elles soient mariées, qu'elles vivent en concubinage ou qu'elles sortent simplement avec un homme, et même si le couple est séparé.

- La violence faite aux femmes est rarement un incident isolé.
- La violence faite aux femmes augmente avec le temps.
- La violence faite aux femmes cause des préjudices graves et parfois permanents.
- Les victimes sont susceptibles d'adopter un comportement autodestructeur qui peut aller jusqu'au suicide.
- La violence faite aux femmes est un phénomène sur lequel on a eu tendance à fermer les yeux et qui n'est apparu au grand jour que récemment parce que les victimes rompent le silence et appellent au secours, préviennent la police et cherchent refuge dans le réseau de foyers pour les femmes battues et leurs enfants.

La discussion a permis de dissiper un certain nombre de mythes sur la violence faite aux femmes et les déclarations suivantes ont été jugées fausses : les hommes qui attaquent leur femme sont des malades mentaux; c'est l'alcool qui amène un homme à battre son épouse; seules les femmes pauvres sont battues; les femmes provoquent la violence et ne font que recueillir ce qu'elles méritent; les femmes aiment à être maltraitées car cela les stimule sexuellement; les femmes doivent aimer les mauvais traitements sinon elles se plaindraient; et les femmes maltraitées pourraient quitter leur partenaire si elles le voulaient. La discussion a fait ressortir que les hommes qui battent leur épouse sont responsables de leurs actes. Ce ne sont pas les femmes qui sont à blâmer.

Les participants et participantes ont été informés de l'engagement pris par le gouvernement de l'Ontario de réduire l'incidence de la violence au foyer. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a adopté une double politique d'application de la loi et de prévention/éducation. Les recherches effectuées récemment au Canada et aux États-Unis indiquent clairement que l'intervention de la police permet de diminuer considérablement et même de mettre fin à la violence au foyer. Ce qu'il faut, c'est un programme efficace d'application de la loi pour protéger les victimes et pour indiquer clairement aux agresseurs que leur comportement est illégal et ne sera pas toléré. Il faut en même temps organiser une vaste campagne de prévention et d'éducation pour faire passer le message. Le message d'éducation du public comporte trois volets : l'agresseur est responsable de ses actes criminels et c'est à lui d'avoir recours à des programmes de counseling et d'entraide pour apprendre à modifier son comportement; le grand public doit être mieux informé des causes et des effets de la violence au foyer, et reconnaître qu'à titre de membre de la société, il est tenu de contribuer à résoudre le problème; les femmes battues et leurs enfants ont droit à la protection totale de la loi et à toute l'aide dont elles ont besoin pour faire face aux effets de la violence. Le gouvernement de l'Ontario s'est fixé pour objectif de modifier l'attitude du public vis-à-vis de la violence au foyer. Dans le passé, on a fermé les yeux sur la violence

familiale parce qu'on hésitait à intervenir dans la vie privée des citoyens. Or, cette politique de non-intervention ne peut s'appliquer lorsque le caractère sacré du foyer est compromis par la peur et par la violence. Voir dans la violence au foyer un acte criminel, c'est considérer cette forme de violence physique non plus comme une affaire privée mais comme un préjudice qui affecte la société tout entière. La discussion a fait ressortir un point important, à savoir que la stratégie du gouvernement est l'aboutissement des démarches effectuées par les collectivités après des années de pression de la part du mouvement des refuges pour femmes et des personnes qui représentent les femmes battues. Le gouvernement tient à poursuivre le dialogue avec la collectivité sur ces questions afin d'élaborer des politiques et des programmes constructifs et pertinents.

Les présentatrices sont ensuite passées à une discussion sur la violence au foyer et sur l'impact de la politique de criminalisation sur la communauté multiculturelle.

Une femme immigrante fait face à des problèmes supplémentaires lorsqu'elle vit dans un foyer violent. Sera-t-elle déportée si elle quitte son mari violent parce que c'est lui qui la parraine? Son mari sera-t-il déporté si elle déclare ses actes de violence à la police? Beaucoup de femmes croient que leur statut d'immigrante les empêche de bénéficier de l'assistance publique. Elles ne connaissent pas bien les lois et les coutumes canadiennes. Si elles viennent d'arriver, elles sont souvent loin du réseau familial et amical qu'elles ont laissé dans leur pays d'origine. Ces différents points ont été discutés ainsi que les problèmes que posent traditionnellement le fait que l'on ne veut pas mêler la police aux affaires familiales et la peur très réelle de la police et des autorités qu'ont beaucoup de personnes réfugiées.

La mise en oeuvre de la campagne d'éducation du public sur la violence au foyer dans la collectivité a donné lieu à des discussions, particulièrement en ce qui concerne l'accès à l'information et aux services dispensés aux femmes maltraitées, les programmes de counseling et d'entraide à l'intention des agresseurs et les changements à apporter au comportement des communautés immigrantes pour faire comprendre aux gens que la violence au foyer n'est pas un problème isolé.

Dans le cadre de sa campagne de 1984-1986 sur le thème "Il est temps de rompre le silence", la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a distribué une affiche en anglais et en français et a publié la même affiche dans les journaux communautaires dans 39 langues différentes; elle a élaboré et distribué un recueil de renseignements généraux, une liste des refuges pour femmes, des numéros de téléphone d'urgence et une liste des programmes offerts aux agresseurs; elle a fait passer des annonces et des messages publicitaires à la radio et à la télévision à l'intention des organismes communautaires; et organisé des réunions régionales pour sensibiliser les personnes qui dirigent la collectivité au problème de la violence faite aux femmes et pour leur demander de participer à l'élaboration de stratégies locales.

La seconde phase de la campagne d'éducation du public de la Direction générale de la condition féminine, qui couvre la période allant de 1987 à 1989, est intitulée "LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES, c'est un crime". Les documents sont publiés en sept langues : anglais, français, espagnol, portugais, italien, chinois et grec. Dans le cadre de la campagne, les mois d'avril et mai 1987 ont été désignés mois de la prévention de la violence au foyer. À cette occasion, la radio a diffusé des messages sur la criminalisation pendant quatre semaines tandis que certains groupes communautaires recevaient de petites subventions pour les aider à mener à bien des projets locaux d'éducation du public. De nouvelles brochures soulignant la nature criminelle de la violence faite aux femmes et la responsabilité de la collectivité en matière de prévention ont été distribuées. Les conférencières ont présenté les projets spécifiques prévus pour la campagne de 1988, qui comprennent : une nouvelle affiche à l'intention des hommes; un nouveau message publicitaire télévisé visant la prévention de la violence au foyer; une réimpression de la brochure intitulée "LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : C'est un crime" qui sera distribuée dans les épiceries et peut-être dans les magasins de la régie des alcools.

Les discussions donnèrent lieu à de nombreuses recommandations. La plupart touchaient l'accès à des services de prévention et de rééducation qui soient sensibilisés aux différentes cultures.

51. Améliorer l'accès aux renseignements gouvernementaux sur la violence au foyer destinés aux organismes communautaires.

52. Accroître les services de garde d'enfants et les subventions à cette fin.

53. Trouver les fonds nécessaires pour organiser davantage d'ateliers sur la façon d'avoir accès aux ressources et services existants sur la violence au foyer.

54. Nommer des personnes-contacts dans les ministères du gouvernement auxquelles puisse s'adresser régulièrement quiconque veut des renseignements sur la violence faite aux femmes.

55. Favoriser l'établissement de réseaux d'entraide pour compenser l'insuffisance des services dans diverses communautés ethniques.

56. Mettre au point une formule globale de prestation des services à l'intention des femmes battues comme des services regroupés ou des services multidisciplinaires.

57. Accroître le personnel de counseling thérapeutique.

58. Veiller à ce que les programmes relatifs à la violence faite aux femmes soient disponibles dans toute la province.

59. Accroître le personnel en provenance des groupes d'immigrants et d'immigrantes des minorités visibles dans les organismes de services sociaux du gouvernement, particulièrement aux postes de direction et de décision.

60. Améliorer la protection des femmes battues aux termes des textes de loi sur la famille.

61. Enregistrer tous les cas de violence faite aux femmes dans les postes de police ou dans un système central d'enregistrement.

62. Encourager l'établissement d'échanges permanents entre le personnel des refuges pour femmes et celui des organismes communautaires multiculturels.

63. Sensibiliser le public à la violence faite aux femmes et aux problèmes culturels connexes.

64. Améliorer les possibilités d'éducation des groupes d'immigrants et d'immigrantes et des minorités visibles, particulièrement dans le secteur du travail social.

65. Sensibiliser le personnel des refuges pour femmes aux problèmes des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles et à la violence au foyer.

66. Affecter certaines des subventions continues de tous les paliers du gouvernement à des initiatives visant à lutter contre la violence au foyer.

67. Affecter des fonds aux centres communautaires qui offrent des services de lutte contre la violence faite aux femmes.

68. Financer des séminaires sur la violence au foyer.

69. Veiller à ce que la collectivité soit représentée dans les divers comités gouvernementaux qui s'occupent de la violence au foyer.

70. Compenser de façon juste et appropriée les groupes communautaires qui acceptent de participer à des consultations écrites ou verbales sur cette question.

71. Sensibiliser les juges, les forces de police et les autres spécialistes de la loi au problème de la violence faite aux femmes.

72. Sensibiliser la direction des établissements religieux au problème des femmes battues.

73. Élaborer du matériel audiovisuel et imprimé/traduit aux fins d'éducation des membres des différentes communautés ethniques.

74. Fournir des renseignements écrits dans la première langue des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes déclarant que la violence faite aux femmes est un crime.

75. Offrir des programmes actifs d'éducation et d'extension aux adolescents et adolescentes, aux jeunes adultes et aux hommes.

# ATELIER

# SUR

# LA GARDE DES ENFANTS

## ATELIER SUR LA GARDE DES ENFANTS

Les ateliers sur la garde des enfants ont été présidés par des spécialistes locaux (Jassy Randeholl, Marcel Campbell, Moira Willis, Nella Curtis, Angela King). Les présentatrices étaient des représentantes du ministère des Services sociaux et communautaires (Pam Bowman, Deborah Collins, Lindsay Weld, Marilynn Austen) et Brenda Varn, conseillère en éducation préscolaire.

Les présentatrices ont fait l'historique des services de garde d'enfants et parlé des conditions actuelles d'octroi de permis et du changement de l'attitude de la société quant à la place de la femme à la maison et au sein de la population active. Le travail des femmes est essentiel aussi bien pour l'unité familiale que pour l'économie de la société. Les femmes qui travaillent ont besoin de faire garder leurs enfants. À l'heure actuelle, les services de garde d'enfants de haute qualité sont rares et leur prix s'avère prohibitif pour bien des parents.

Les services de garde d'enfants ne sont pas distribués uniformément dans tout l'Ontario et sont difficilement accessibles aux parents des régions rurales et à ceux et celles qui travaillent à des heures irrégulières ou par roulement. Les femmes immigrantes ont des difficultés particulières à trouver des services de garde d'enfants adéquats parce qu'elles ne savent pas où s'adresser ni comment demander des subventions, parce qu'elles craignent de ne pas être admissibles à une aide financière et parce qu'elles travaillent souvent à des heures où les centres autorisés ne sont pas ouverts.

La discussion a porté sur le document récemment publié par le ministère des Services sociaux et communautaires et intitulé "La garde d'enfants - Orientations nouvelles". Cette initiative vise à faire de la garde d'enfants un service de base auquel toutes les familles pourront avoir raisonnablement accès. Le document demande que soient étendus les services de garde d'enfants sans but lucratif et que toute une gamme de possibilités soient créées qui permettent aux parents de bénéficier de services de garde d'enfants à un prix abordable dans le cadre d'un réseau à base communautaire.

La nouvelle Direction des services de garde d'enfants du ministère est chargée d'élaborer des modèles de politiques et de programmes, d'identifier les conditions d'admissibilité aux subventions, d'évaluer les progrès et de coordonner la planification et la consultation dans le cadre d'une série de cycles de trois ans. Pour la première fois, au lieu de fournir simplement des subventions aux familles dans le besoin, le gouvernement accordera des subventions d'exploitation directes aux services de garde d'enfants autorisés. Des capitaux seront également disponibles pour aider à créer de nouvelles garderies sans but lucratif et à rénover les garderies existantes.

Dans une discussion sur l'accès à ces services, particulièrement pour les familles immigrantes et des minorités visibles, les présentatrices ont souligné que le gouvernement

étudie la possibilité de remplacer l'actuelle évaluation des besoins par une évaluation du revenu qui sera standardisée dans toute la province. Cela signifie que, pour être admissibles, les familles n'auront qu'à déclarer leur revenu au lieu de déclarer leurs dépenses et leurs actifs. L'évaluation du revenu éliminera ce que l'aspect "social" des subventions peut avoir de péjoratif et fera de la garde d'enfants une possibilité à la portée d'un plus grand nombre de familles en permettant d'accorder des subventions partielles aux familles à revenu faible ou moyen et des subventions complètes aux familles qui se trouvent au plus bas de l'échelle des revenus.

D'autres initiatives telles que la garde des enfants qui vont au jardin d'enfants ou à l'école ont également été passées en revue. Le ministère de l'Éducation encouragera les conseils scolaires et les écoles à fournir l'espace nécessaire dans les écoles et à aider à coordonner les services de garde d'enfants. Les dirigeants et dirigeantes des ateliers ont applaudi aux mesures prises par certaines entreprises en réponse aux besoins de leur personnel en matière de garde d'enfants. Cependant, il faut davantage de garderies sur le lieu de travail, particulièrement là où l'on fait traditionnellement appel aux femmes immigrantes et aux femmes des minorités visibles pour travailler par roulement ou à des heures irrégulières.

Le gouvernement de l'Ontario a commencé à reconnaître que les parents ont besoin d'un plus grand choix et d'une plus grande souplesse en matière de garde d'enfants. Les deux principes conducteurs sont le renforcement du financement et des services de soutien à base communautaire, d'une part, et l'attention aux différences individuelles, régionales et culturelles, et particulièrement aux besoins des communautés autochtones, francophones et ethnoculturelles, de l'autre. Le gouvernement élabore également, à l'intention des parents, des programmes d'éducation du public qui insisteront sur les résultats de l'inspection annuelle des locaux utilisés par les garderies aux fins d'octroi de permis, et prend des mesures pour renforcer les conseils d'administration et pour faire participer les parents à la gestion des services de garde d'enfants. Le ministère des Services sociaux et communautaires élabore actuellement une trousse d'information multiculturelle et un programme de formation à l'intention des personnes qui gardent les enfants pour les sensibiliser aux différences culturelles.

La stratégie globale de l'Ontario en matière de garde d'enfants sera énoncée dans la nouvelle Loi sur la garde d'enfants qui sera élaborée suite à un processus de consultation publique.

À l'issue de la présentation, des recommandations ont été faites par les participants et participantes qui ont de nouveau insisté sur la nécessité d'offrir des programmes qui tiennent compte des différences culturelles, et sur les diverses façons d'y avoir accès. Les recommandations suivantes ont été notées :

76. Encourager le ministère des Services sociaux et communautaires à élaborer une documentation et des bandes magnétoscopiques multilingues sur la garde d'enfants.

77. Aider les organismes communautaires à se prévaloir des subventions du ministère des Services sociaux et communautaires, du ministère de la Santé et des ministères fédéraux.

78. Mettre en place des centres d'accueil pour les jeunes mères et leurs enfants.

79. Créer des garderies privées à l'intention de la communauté autochtone.

80. Créer des services de garde d'enfants à un prix abordable à l'intention des familles en crise.

81. Accepter les enfants dans les refuges avec leur mère.

82. Accélérer le processus de prestation des subventions de garde d'enfants.

83. Affecter des subventions gouvernementales aux interprètes qualifiés.

84. Doter les services de garde d'enfant d'un personnel multiculturel.

85. Faire en sorte que le salaire des personnes chargées de garder les enfants reflète la valeur de leur travail.

86. Veiller à ce que les organismes qui fournissent des services gouvernementaux soient tenus responsables de l'attitude et du comportement de leur personnel et que ceci soit reflété dans l'évaluation professionnelle.

87. Procéder à l'éducation des collectivités pour les encourager à accepter les centres d'accueil pour les jeunes mères et leurs enfants.

88. Améliorer l'accès aux services de garde d'enfants en informant le public des services disponibles.

89. Mettre les parents et les éducateurs et éducatrices au courant de l'accord entre le gouvernement, la ville et les garderies autorisées relativement aux subventions affectées à la garde d'enfants.

90. Insister dans toutes les publications du gouvernement sur le fait que la prestation de services de garde d'enfants est un service public semblable à la prestation de l'éducation.

91. Présenter de façon positive les enfants des minorités visibles dans les documents audiovisuels sur la garde d'enfants.

# ATELIER

# SUR

# LE LOGEMENT

**ATELIER SUR LE LOGEMENT**

Les ateliers sur le logement ont été présidés dans les différentes collectivités par des personnalités locales oeuvrant dans ce domaine (Hulene Montgomery, Evelyn Myrie, Cecilia Baker, Margaret Gittens). Les présentateurs et les présentatrices venaient tous du ministère du Logement, notamment Gwen Maloney, Tom Evans, Carol Poly, Jacques LaGrore et Toni Farley.

Les conférenciers et les conférencières ont parlé essentiellement des possibilités d'accès à des logements abordables et de la disponibilité des logements subventionnés. La discussion a d'abord porté sur les démarches que les personnes intéressées doivent effectuer pour louer un logement de la Société du logement de l'Ontario. La Société du logement de l'Ontario (SLO) met à la disposition du public des logements indexés sur le revenu dans toute la province. Ce sont les commissions de logement locales qui louent les logements de la société, laquelle passe également des accords avec le secteur privé pour disposer de certains logements aux termes de son programme de supplément au loyer.

Toute personne qui remplit les conditions suivantes est admissible à un logement au loyer indexé sur le revenu :

- les membres du ménage sont des résidentes et résidents permanents légaux du Canada (c.-à-d. des citoyennes et citoyens canadiens ou des immigrantes et immigrants reçus)

- au moins un membre du ménage est âgé de seize ans ou plus

- les locataires qui ont besoin de services de soutien pour effectuer les activités essentielles de la vie quotidienne et pour s'acquitter de leurs responsabilités de locataires doivent s'arranger pour que ces services leur soient dispensés par un ou plusieurs organismes de soutien

- les anciennes et anciens locataires de logements provinciaux indexés sur le revenu qui ont des arriérés de loyer à payer ne seront pris en considération qu'une fois leurs dettes complètement remboursées

- les propriétaires ne sont admissibles que s'ils ou si elles acceptent de vendre leur propriété dans les six mois qui suivent l'offre d'un logement.

Il n'est plus exigé des personnes qui déposent une demande qu'elles aient habité continuellement en Ontario pendant les douze mois qui précèdent la demande de logement subventionné ni qu'elles aient une adresse permanente en Ontario. Les personnes de l'extérieur de la province qui sont hébergées dans un foyer d'urgence sont admissibles. La seule restriction actuellement imposée aux personnes qui déposent une demande est qu'elles ne peuvent pas habiter dans une autre province et être admissibles à un logement au loyer indexé sur le revenu en Ontario.

Les logements sont accordés sur la base des besoins et le montant du loyer est uniquement fonction du revenu des locataires, indépendamment de la taille ou du type de logement. Le besoin est déterminé par un système de priorité qui accorde des points aux personnes qui déposent une demande suivant un ensemble de critères prédéterminés. Les personnes qui ont le même nombre de points sont logées en fonction de la date de leur demande. Les critères utilisés dans le cadre du système d'évaluation des priorités comprennent le revenu, le prix du logement actuel, le surpeuplement, les circonstances spéciales et les conditions de logement. Il existe par ailleurs une politique des priorités spéciales qui contourne complètement le système ordinaire d'établissement des priorités et permet aux femmes victimes de violence d'avoir immédiatement accès à un logement.

Les points relatifs au revenu sont accordés sur la base du revenu brut du ménage, moins les déductions permises comme les primes d'OHIP et la garde des enfants. Les points relatifs au logement sont fonction du pourcentage du revenu dépensé au titre du logement, y compris les services publics. Une famille a droit à des points de surpeuplement si plus de deux personnes partagent une chambre, si deux enfants de sexe opposé partagent une chambre, si un parent unique partage une chambre avec un enfant ou si les membres de la famille ne peuvent pas habiter ensemble faute de logement adéquat à un prix abordable. Les points relatifs aux circonstances spéciales sont accordés aux personnes qui ont reçu ordre de vider les lieux ou qui vivent dans un des foyers d'urgence de la municipalité ou des organismes de bienfaisance. Les points relatifs aux conditions de logement sont accordés si le logement actuel de la personne qui fait la demande est jugé inadéquat ou dans un état de vétusté tel qu'il pose un problème pour la sécurité, ou si l'état de santé de ladite personne est aggravé par ses conditions de logement actuelles. Finalement, une priorité spéciale est accordée aux femmes (et à leurs enfants) qui ont été victimes de violence et qui demandent un logement subventionné permanent.

La discussion sur l'accès aux logements de la SLO a également porté sur les obstacles raciaux et linguistiques auxquels les membres des minorités doivent souvent faire face lorsqu'ils ou elles cherchent des logements subventionnés ou abordables. Les présentateurs et les présentatrices ont insisté sur la politique de l'Ontario sur les relations interraciales, sur la Charte canadienne des droits et libertés et sur l'énoncé de politique de la SLO relativement aux minorités raciales et ethniques, qui constituent tous des garanties contre la discrimination.

La commission de logement de la Communauté urbaine de Toronto, qui loge la population multiculturelle et multiraciale la plus importante de la province, a adopté une politique aux termes de laquelle elle ne tolérera pas la discrimination sous quelque forme que ce soit dans ses locaux, parmi ses résidents et résidentes, les personnes qui dispensent les services ou son propre personnel. La déclaration dénonce les préjugés basés sur la couleur, la race, l'ascendance, l'origine ethnique, la croyance, la religion, le lieu d'origine, le sexe, l'orientation

sexuelle et les handicaps. Par ailleurs, le comité des relations interraciales de la commission élabore actuellement des programmes de relations interraciales et multiculturelles et surveille leur efficacité.

Les assistants et les assistantes se sont dits préoccupés par les problèmes auxquels doivent faire face les immigrants et les immigrantes et les membres des minorités visibles qui cherchent à obtenir un logement subventionné. Les participants et les participantes désiraient en savoir plus sur la façon dont la SLO se procure des logements à un prix abordable et sur la politique du ministère du Logement relativement à l'aide aux personnes qui demandent le statut de réfugiés et aux nouveaux immigrants et immigrantes. Comme des subventions ne peuvent être accordées qu'aux personnes résidant en Ontario qui sont soit des immigrantes et immigrants reçus, soit des citoyennes et citoyens canadiens, les personnes qui demandent le statut de réfugiés et les immigrantes et immigrants non reçus doivent trouver un logement dans le secteur privé.

Le programme de logement sans but lucratif du ministère du Logement est une initiative fédérale-provinciale qui vise à aider les groupes sans but lucratif à offrir des logements modestes à un coût raisonnable aux personnes dont le revenu est faible ou modéré. La souplesse du programme permet d'accroître l'accès aux logements indexés sur le revenu tout en répondant aux besoins des collectivités locales. Les sociétés locales sans but lucratif s'arrangent avec les établissements de prêt du secteur privé pour trouver les capitaux nécessaires à la construction des projets entrepris aux termes du programme. Les prêts hypothécaires consentis par les établissements de prêt approuvés par la loi, comme les banques, les compagnies de fiducie et les compagnies d'assurance, sont assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation.

Les organismes qui veulent se constituer en société afin de créer des logements sans but lucratif peuvent demander des subventions d'une valeur maximale de 1 000 $ pour les aider à couvrir les frais de constitution en société et à effectuer les démarches initiales. Les organismes sans but lucratif qui participent à la création de logements sans but lucratif peuvent faire une demande de prêt sans intérêt pour les aider à amener leur projet au point où il sera admissible à une subvention provinciale. Il est possible d'obtenir des prêts de mise en oeuvre pour couvrir les coûts techniques et organisationnels et de les rembourser au moment de la première avance hypothécaire. Si le projet n'est pas poursuivi, il peut y avoir remise de dette.

La présentation a donné lieu à de longues discussions qui ont porté essentiellement sur la nécessité de mieux faire connaître les programmes de logement et d'accroître les fonds affectés aux logements de soutien et à l'éducation du public sur les relations interraciales. Des recommandations concrètes ont été faites.

92. Utiliser la presse ethnique et religieuse pour mieux faire connaître les programmes de logement.

93. Définir les minorités visibles comme un groupe qui présente des besoins particuliers en matière de logement.

94. Créer un registre central qui fournira des renseignements sur les logements disponibles aux personnes dans le besoin.

95. Mettre au point un mécanisme pour améliorer le niveau des maisons de chambres meublées.

96. Encourager l'Office du logement à constituer des comités consultatifs et des comités de grief pour représenter les besoins des locataires.

97. Intégrer des installations de loisirs dans les coopératives et autres complexes d'habitation.

98. Établir des directives et des procédures claires sur les relations ethniques et interraciales dans le secteur du logement.

99. Surveiller le projet de loi 10.

100. Élaborer un manuel sur les politiques et les procédures relatives aux relations interraciales à l'intention du personnel, des gérants et gérantes et des locataires des complexes d'habitation.

101. Faire passer de 1 000 $ à 5 000 $ la subvention initiale aux groupes d'intérêts spéciaux qui commanditent des projets de logement pour qu'ils puissent faire des soumissions comparables à celles des entreprises capables d'assumer les coûts de démarrage.

102. Repousser les dates limites imposées aux propositions afin de donner aux groupes communautaires davantage de temps pour préparer un projet acceptable.

103. Affecter certains des terrains dont la province est propriétaire aux groupes communautaires.

104. Rendre l'indemnité de logement provinciale accessible à tous et à toutes comme les allocations familiales.

105. Réviser les critères d'admissibilité pour permettre aux personnes qui demandent le statut de réfugiés et aux immigrantes et immigrants non reçus de bénéficier des programmes de la Société de logement de l'Ontario.

106. Accroître les fonds affectés aux programmes de logement de soutien, particulièrement ceux du ministère de la Santé et du ministère des Services sociaux et communautaires, et faciliter la collaboration entre ces deux ministères.

107. Accorder des subventions au loyer pour permettre de louer des logements dans le secteur privé.

108. Dispenser une formation aux personnes qui travaillent dans les programmes de logements subventionnés.

109. Demander au ministère du Logement de procéder à une éducation continue du public pour éliminer le racisme dans les habitations.

# CONCLUSION

## CONCLUSION

Les ateliers ont eu pour effet d'améliorer l'échange d'informations entre le gouvernement et la collectivité. Ils ont permis aux représentants et aux représentantes du gouvernement de fournir aux personnes présentes des renseignements sur les programmes et les services dispensés par chacun de leurs ministères et aussi de mieux saisir les préoccupations quotidiennes des femmes immigrantes et des minorités visibles et la nécessité où elles se trouvent d'avoir accès aux renseignements et aux services du gouvernement.

Certains représentants et représentantes du gouvernement ont pu participer à tous les ateliers régionaux. Les représentants et représentantes locaux ont pu partager les informations régionales et faire la connaissance des membres de la collectivité.

Les ateliers ont permis de réunir un échantillon de représentantes de la communauté des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles. Dans certaines régions, par exemple à Ottawa, des représentants masculins des communautés ethnoculturelles se sont également déplacés. Dans le Nord, les ateliers ont surtout attiré les femmes autochtones, particulièrement à la séance sur la violence au foyer. On a également conclu à la nécessité de constituer une banque d'informations dans le Nord. Ce sont les séances régionales sur l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale qui ont attiré le plus de participants et participantes.

Les recommandations faites à l'issue des ateliers permettent de dégager un certain nombre de thèmes communs :

- Amélioration de l'accès aux renseignements et aux programmes du gouvernement grâce à des programmes d'extension multilingues et à des interprètes qualifiés.

- Nécessité d'une sensibilisation multiculturelle à toutes les étapes du recrutement, du perfectionnement et de l'évaluation du personnel gouvernemental.

- Nécessité de procéder à l'éducation du public pour promouvoir les relations interraciales et mieux faire comprendre les problèmes des femmes immigrantes et des minorités visibles.

Outre le partage d'informations et les propositions de changement auxquels les ateliers ont donné lieu, les participants et les participantes ont apprécié le processus de consultation préalable. Ils ont été particulièrement reconnaissants aux agents et agentes régionaux pour les informations qu'ils ont partagées et les réseaux qu'ils ont établis. La plupart des participants et des participantes ont demandé que des ateliers semblables soient tenus dans d'autres villes. Ce processus de consultation et d'organisation d'ateliers locaux est un modèle qui a été recommandé pour organiser à l'avenir d'autres ateliers d'information avec les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles.

# ANNEXES

# DISCOURS-PROGRAMMES

## DISCOURS-PROGRAMME DE DAN MCINTYRE, COMMISSAIRE AUX RELATIONS INTERRACIALES

### Remarques générales d'introduction

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre de cet atelier d'information à l'intention des femmes immigrantes et des minorités visibles. Bien que je sois venu à plusieurs reprises à Kitchener au cours de l'année passée, c'est la première fois que j'ai l'occasion de rencontrer beaucoup d'entre vous.

Comme il est indiqué dans la brochure de la trousse d'information qui vous a été distribuée, cet atelier se veut une tribune où :

1. Les représentants et les représentantes du gouvernement de l'Ontario pourront communiquer aux personnes présentes des renseignements à jour sur les programmes, les services, les projets et les fonds offerts par le gouvernement dans six domaines spécifiques, à savoir :

   - l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale
   - la formation professionnelle
   - la formation linguistique
   - la garde des enfants
   - la santé et
   - le logement

2. Tous les participants et les participantes ici présents pourront dénoncer les obstacles à l'égalité d'accès et de participation à ces différents programmes et

3. Des stratégies pourront être proposées pour surmonter ces obstacles. Ces six domaines n'ont pas été choisis au hasard; ils ont été identifiés par vous et par d'autres femmes de toute la province et, en fait, de tout le pays, comme étant ceux qui vous intéressent le plus.

Vous remarquerez que l'atelier n'a pas la "consultation" pour objectif. Je ne suis que trop conscient de la frustration du public qui se plaint que le gouvernement passe son temps à consulter les parties concernées et à étudier les problèmes mais fait rarement quoi que ce soit en réponse à ce qu'il a appris. Je comprends certes l'exaspération de ceux et de celles qui nous disent "Vous nous avez consultés, nous vous avons parlé de nos besoins et de nos préoccupations, maintenant, c'est à vous de jouer."

Le gouvernement a déjà consulté les femmes immigrantes et des minorités visibles. Elles se sont plaintes en particulier de ne pas disposer de renseignements à jour sur les programmes et

les services dispensés par le gouvernement; elles ont aussi mentionné les obstacles au sein du gouvernement qui les empêchent d'avoir accès et de participer en toute égalité aux programmes et aux services qu'elles cherchent à utiliser.

Le but de cet atelier ne sera donc pas d'identifier les problèmes mais bien plutôt de vous communiquer les renseignements clés que vous avez du mal à vous procurer et de vous donner des informations sur les nouvelles initiatives qui cherchent à résoudre les problèmes déjà identifiés.

L'atelier se veut orienté vers l'action et le travail. Son succès dépend de l'interaction active entre les représentants et les représentantes du gouvernement qui sont ici présents aujourd'hui et vous-mêmes.

Les représentants et les représentantes du gouvernement sont ici pour vous communiquer des renseignements sur les programmes et les services et pour identifier les obstacles structurels et autres qui vous empêchent d'y avoir accès.

Nous espérons qu'il sera possible d'élaborer des stratégies communes pour éliminer ou surmonter ces obstacles à l'issue de cet atelier et des autres ateliers semblables qui se tiendront dans toute la province au cours des trois prochains mois.

Après avoir travaillé pendant plusieurs années pour les gouvernements fédéral et provincial, je me garderai bien de faire de vaines promesses sur ce qui sera fait dans la foulée de ces ateliers, mais je puis vous assurer qu'il s'agit d'une initiative qui tient particulièrement à coeur au gouvernement actuel.

La planification des ateliers a été suivie de près depuis le début par le comité du Conseil des ministres de l'Ontario sur les relations interraciales.

En fait, le comité du Conseil des ministres sur les relations interraciales aurait peut-être dû figurer avec "mention honorable" sur la couverture de la brochure de l'atelier, de concert avec les trois organismes responsables : la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, la Division des relations interraciales de la Commission des droits de la personne de l'Ontario et le ministère des Affaires civiques et culturelles.

Je crois que l'on vous a remis une brève description de certains de ces organismes mais je suppose que vous n'avez pas eu le temps d'en prendre connaissance et je vais vous en dire quelques mots.

Le rôle du comité du Conseil des ministres de l'Ontario sur les relations interraciales est d'orienter et de coordonner les politiques et les activités du gouvernement dans le secteur des relations interraciales.

Le comité encourage la mise en oeuvre d'activités et de programmes spécifiques, comme le présent atelier, dans le domaine des relations interraciales. Il invite également les ministères à réfléchir aux répercussions de toutes les politiques et de tous les programmes nouveaux et existants sur les relations interraciales.

Le comité est constitué des ministres chargés des ministères suivants :

- Procureur général
- Éducation
- Travail
- Logement
- Affaires civiques
- Collèges et Universités
- Services sociaux et communautaires
- Solliciteur général et
- Formation professionnelle

La Division des relations interraciales fournit des conseils et une aide au comité, et la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario en fait également partie pour veiller à ce que les besoins spécifiques des femmes immigrantes et des minorités visibles soient pris en considération dans toutes les délibérations.

Le comité est présidé par M. Ian Scott, Procureur général et ministre délégué à la condition féminine; il a également été officiellement désigné très récemment ministre en charge des relations interraciales.

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a été créée en 1983 pour stimuler et orienter les activités du gouvernement provincial à l'intention des femmes. Elle conseille le gouvernement sur les questions féminines. Elle coordonne la politique du gouvernement sur l'équité en matière d'emploi, l'équité salariale et la violence faite aux femmes.

Elle fait des recommandations aux établissements des secteurs public et privé sur l'élaboration et la prestation de programmes, services et ressources à l'intention des femmes.

La Division des relations interraciales est actuellement dans une phase de transition. La Division avait été créée au sein de la Commission des droits de la personne de l'Ontario pour promouvoir l'harmonie raciale en Ontario et pour conseiller et aider le gouvernement, les établissements privés et les

organismes à base communautaire comme ceux que vous représentez à mettre en oeuvre des programmes et des activités pour éviter les problèmes raciaux.

Dans le discours du Trône du 28 avril, cependant, on a annoncé que le gouvernement allait créer une Direction générale des relations interraciales, mais la date de la mise en oeuvre de cette décision n'est pas encore connue.

Le rôle et les responsabilités des autres organismes du gouvernement vous apparaîtront plus clairement, je l'espère, au cours de la journée.

Outre ce bref survol de la structure du gouvernement dans ses rapports avec les sujets traités dans le cadre de cet atelier, on m'a également demandé d'expliquer comment sont prises les décisions gouvernementales. Je pense que le processus de fabrication des politiques gouvernementales n'est pas sans rapport avec la fabrication des saucisses - une fois qu'on sait comment elles sont faites, on ne veut plus jamais y toucher.

Il existe cependant toutes sortes de politiques gouvernementales qui constituent le cadre de la société dans laquelle nous évoluons. Certaines de ces politiques sont énoncées dans les textes législatifs, comme la politique de l'Ontario sur les relations interraciales; d'autres sont reflétées dans les programmes et les services qui sont dispensés au public - ou ne le sont pas -, par exemple la garde des enfants.

Ces politiques, bien sûr, ne tombent pas du ciel mais sont le résultat d'un long processus d'élaboration d'un consensus qui part d'une idée ou d'un problème initial pour aboutir à un produit final, en passant par un certain nombre de débats et de pressions, souvent vigoureuses. Ce processus met en jeu de nombreuses forces, notamment des groupes d'intérêt spéciaux comme les organismes non gouvernementaux, les syndicats et les industries qui militent pour ou contre une politique particulière; les dirigeants et les dirigeantes politiques, les électeurs et les électrices et le personnel de la fonction publique.

Le gouvernement évalue les questions et l'intérêt que ces forces suscitent à la lumière des mille autres priorités auxquelles il doit faire face et choisit, on l'espère, la meilleure façon d'y répondre.

Bien que le processus puisse être assez peu passionnant et, comme la fabrication des saucisses, relativement peu savoureux, l'efficacité de cette politique dépend en dernière analyse des ingrédients qui la constituent. C'est pourquoi il est essentiel que les personnes présentes ici aujourd'hui, qui comprennent les problèmes clés qui se posent aux femmes immigrantes et des minorités visibles, vous fassent connaître ces ingrédients, c'est-à-dire vous renseignent avec la plus grande exactitude sur ce que le gouvernement fait ou a l'intention de faire dans le domaine de la prestation des services et des programmes. C'est notre devoir de vous communiquer cette information aujourd'hui.

Je pense maintenant que vous m'avez assez entendu. Comme on l'a déjà dit, cet atelier se veut un dialogue, une expérience d'apprentissage pour toutes et tous, et je serai donc maintenant à la disposition de ceux et celles qui ont des questions à poser ou des commentaires à faire, particulièrement sur le sujet de la politique des relations interraciales.

**DISCOURS-PROGRAMME DE DAVID P. SILCOX, ALORS SOUS-MINISTRE DES AFFAIRES CIVIQUES**

Je suis très heureux d'être invité ici au nom de ma ministre, M[me] Lily Munro.

La question des femmes immigrantes et des minorités visibles relève de ma responsabilité de sous-ministre des Affaires civiques et culturelles, comme il relève de la vôtre, vous qui participez à l'atelier d'aujourd'hui.

C'est votre présence à des ateliers comme celui-ci qui contribue à l'image idéale que se fait notre gouvernement du multiculturalisme. C'est pourquoi je voudrais vous exposer ce matin ce que nous faisons au ministère des Affaires civiques et culturelles pour promouvoir cette image, et vos intérêts, dans les sphères gouvernementales.

J'aimerais vous expliquer comment nous transformons les idées et les préoccupations en politique et en pratique. Mais commençons par le commencement.

La politique multiculturelle de l'Ontario, instituée en 1977, est fondée sur les principes fondamentaux des droits de la personne : égalité d'accès aux services du gouvernement; égalité de chances et de traitement; et soutien à la préservation et au partage culturels. (Le 24 juin 1987, le gouvernement a annoncé sa nouvelle stratégie multiculturelle aux termes de laquelle il s'engage à offrir à tous les Ontariens et Ontariennes égalité d'accès et totale participation.)

Depuis lors, l'Ontario a adopté le Code des droits de la personne qui vient compléter la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que la nouvelle politique sur les relations interraciales instituée en 1986.

Le changement substantiel du nombre et de la nature des immigrants et immigrantes a également influé sur le développement de notre politique multiculturelle. Par exemple, entre 1971 et 1981, 55 pour 100 de tous les immigrants et immigrantes au Canada sont venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Antilles. Avant cela, en 1961 par exemple, 96 pour 100 des immigrants et immigrantes au Canada venaient d'Europe et des États-Unis.

En d'autres termes, en 1961, la plupart des immigrants et immigrantes parlaient anglais. En 1983, plus de la moitié des immigrants et immigrantes en Ontario ne parlaient ni l'anglais ni le français. Aujourd'hui, la composition culturelle de l'Ontario comprend 100 communautés ethniques.

Pour se renseigner sur les besoins et les attentes de ces collectivités de plus en plus nombreuses, le ministère a décidé de réviser sa stratégie multiculturelle. Le processus a commencé en 1985.

Afin de réévaluer avec exactitude les préoccupations et les besoins culturels croissants de l'Ontario, le ministère a procédé à des "dialogues communautaires" dans 21 collectivités réparties dans toute la province et organisé des séances d'échange d'idées avec différents groupes intéressés par le multiculturalisme.

Le dialogue ouvert avec le public est la clé de la révision et de l'évaluation. C'est en communiquant directement avec les communautés que nous avons pu découvrir exactement comment sont perçus les programmes existants et si les services sont appropriés.

Nous encourageons les gens à prendre en main leurs propres affaires, à prendre leurs propres décisions et à faire appel au soutien du gouvernement, et c'est ce qu'ils font, comme je le constate aujourd'hui.

Nous estimons que c'est le processus de consultation qui nous permettra de trouver la meilleure façon d'adapter les services aux différences culturelles.

Cela signifie que nous avons besoin de vous. Il nous faut préparer un avenir dépourvu non seulement de racisme mais aussi de sexisme. C'est là une tâche énorme.

Pour combattre le racisme, le gouvernement a formulé sa nouvelle politique sur les relations interraciales en mai 1986.

La politique s'énonce ainsi :

- Le gouvernement de l'Ontario reconnaît que la diversité de notre collectivité a apporté un enrichissement culturel, social et économique à la province et à ses résidents et résidentes.

- Le gouvernement reconnaît également que les minorités raciales se heurtent souvent à des obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la société. Le gouvernement s'engage à offrir le même traitement et des chances égales à tous les résidents et résidentes de l'Ontario et reconnaît qu'un climat racial harmonieux est essentiel à la prospérité et au bien-être social futur de notre province.

Pour renforcer cet engagement, le gouvernement a annoncé dans le récent discours du Trône qu'il allait créer une Direction des relations interraciales. Celle-ci visera à promouvoir et à maintenir l'égalité en matière de traitement, d'accès et de participation pour tous les Ontariens et Ontariennes.

Ces engagements aideront également le gouvernement à combattre la discrimination systémique et à veiller à ce que tous les résidents et les résidentes de l'Ontario jouissent de chances d'emploi égales et d'un traitement juste sur le lieu de travail.

Comment mettrons-nous en oeuvre ces idéaux inspirés?

Nous écoutons et nous parlons, et puis nous parlons et nous écoutons. Nous gardons les lignes de communication ouvertes.

Cette approche a permis à la province de vraiment réussir son développement culturel, social et économique. Le gouvernement a créé la Direction générale de la condition féminine, il examine actuellement le projet de loi 154, la Loi sur l'équité salariale (Remarque : Ce projet de loi a été adopté et est devenu loi à une date ultérieure. La Loi sur l'équité salariale est entrée en vigueur en janvier 1988.), il a institué les programmes de langue d'origine et adopté le principe de l'action positive.

Personne ne doit se trouver exclu faute d'éducation ou parce que le système n'a pas réussi à répondre à ses besoins particuliers. Nous trouvons le moyen - avec votre aide - d'accueillir toutes les différences raciales, ethniques, religieuses et culturelles qui font la richesse de l'Ontario.

Le réseau des femmes immigrantes de l'Ontario et la coalition des femmes des minorités visibles sont des exemples d'organismes de défense qui sensibilisent le gouvernement à vos préoccupations.

C'est votre participation qui garantit l'efficacité de nos politiques. Par exemple, le ministère des Affaires culturelles et civiques apporte une contribution importante aux activités du gouvernement provincial contre la violence au foyer dont le coût s'élève à 12,5 millions de dollars.

Les efforts persistants et consciencieux des femmes immigrantes et de ceux et celles qui travaillent directement avec les victimes de la violence faite aux femmes ont produit des fruits. C'est à cause de ces pressions que le ministère fournit maintenant les personnes capables d'interpréter les éléments culturels dont ont tant besoin les femmes immigrantes qui sont victimes de violence au foyer.

Trois centres d'accès aux interprètes ont été créés à Toronto, Thunder Bay et Niagara. Nous dispenserons aussi une formation en communication interculturelle à ceux et celles qui travaillent avec les victimes de la violence faite aux femmes pour veiller à ce que les services fournis soient sensibles aux différences de culture.

Nous fournissons les documents nécessaires pour former les interprètes et pour communiquer aux femmes immigrantes des informations sur la violence au foyer et la violence contre les femmes. Mais il est bien évident que documents et dépliants ne sont guère utiles s'ils ne peuvent pas être lus ni compris.

Ce qui m'amène au programme d'alphabétisation du ministère.

En septembre 1985, le ministère a annoncé la création du programme d'alphabétisation communautaire de l'Ontario. Il a pour objet de fournir des subventions aux groupes cibles comme ceux qui s'occupent des autochtones, des mères chefs de famille et des personnes handicapées.

Avec la collaboration des ministères de l'Éducation et de la Formation professionnelle, des publications sont en cours de rédaction - un dépliant bilingue intitulé en anglais "Partners in literacy" et un annuaire des programmes d'alphabétisation locaux.

(Au cours de l'automne 1987, la principale responsabilité de l'alphabétisation a été transférée au ministère de la Formation professionnelle.)

## DISCOURS-PROGRAMME DE NAOMI ALBOIM, ALORS DIRECTRICE DE LA DIRECTION DES RECHERCHES ET DES POLITIQUES, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO

Je suis très heureuse de prononcer le discours-programme de cet atelier d'information à l'intention des femmes immigrantes et des minorités visibles.

Cet atelier est le quatrième d'une série d'ateliers qui ont été organisés dans cinq villes de l'Ontario pour répondre aux questions sur les activités du gouvernement dans un certain nombre de secteurs particulièrement intéressants pour les femmes immigrantes et des minorités visibles comme vous, et pour servir de tribune à la discussion.

J'espère qu'à l'issue de cette journée, vous aurez recueilli des renseignements nouveaux sur les programmes du gouvernement, qui pourront vous aider à titre individuel et à titre de membres des groupes de défense des femmes immigrantes et des minorités visibles.

J'espère également que vous apporterez à l'atelier vos perspectives personnelles sur les obstacles à l'égalité d'accès aux services gouvernementaux.

De plus, j'espère qu'individuellement ou en groupe vous pourrez proposer des stratégies pour surmonter ces obstacles - et améliorer l'accessibilité des services aux femmes immigrantes et des minorités visibles.

Les discussions prévues ce matin et cet après-midi porteront sur des questions qui ont été choisies par les femmes dans le cadre des conférences et des séminaires qui ont eu lieu dans toute la province avant le présent atelier. Ce sont des thèmes qui reviennent régulièrement et constituent les principales préoccupations des femmes immigrantes et des minorités visibles, à savoir :

- l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale
- la formation professionnelle
- la formation linguistique
- la garde des enfants
- la violence au foyer
- le logement

Un problème majeur sous-tend ces préoccupations particulières, à savoir que les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles ne disposent pas de renseignements à jour sur les programmes et les services dispensés par le gouvernement. Elles se plaignent également des obstacles auxquels elles se heurtent au sein du gouvernement et qui les empêchent d'avoir

pleinement accès et de participer totalement aux programmes et aux services qu'elles cherchent à utiliser.

Le gouvernement a pris des mesures dans ces différents domaines comme l'expliqueront plus tard les participants et les participantes au débat. Ils vous donneront des renseignements sur les programmes actuels du gouvernement et sur les nouvelles stratégies adoptées pour résoudre les problèmes identifiés.

Une fois que vous aurez des informations sur les programmes et que vous saurez à qui vous adresser, vous découvrirez peut-être que les questions qui vous préoccupent peuvent être résolues et que vous êtes vous-mêmes en mesure de trouver des solutions à vos problèmes.

On peut toujours faire plus. C'est pourquoi j'espère que vous prendrez le temps de discuter des stratégies possibles pour améliorer l'accès des femmes immigrantes et des minorités visibles aux services gouvernementaux. Je suggère en outre qu'à titre d'utilisateurs et d'utilisatrices des services gouvernementaux vous fassiez connaître, à l'issue de cette journée, vos opinions aux organismes de service locaux. Des mesures peuvent souvent être prises localement pour répondre aux besoins des collectivités sans qu'il soit besoin d'aller faire pression à Toronto.

L'atelier se veut orienté vers l'action. Le succès de la journée dépend du dialogue qui s'établira entre les représentants et les représentantes du gouvernement et vous.

Les cinq ateliers régionaux offerts aux femmes immigrantes et des minorités visibles ont été organisés conjointement par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, la Division des relations interraciales de la Commission des droits de la personne de l'Ontario et le ministère des Affaires civiques et culturelles. Ces organismes siègent tous au comité du Conseil des ministres sur les relations interraciales qui peut être considéré comme le principal responsable de la présente initiative.

J'aimerais parler brièvement du mandat de chacun de ces organismes.

Le comité du Conseil des ministres sur les relations interraciales est constitué des ministres responsables des ministères suivants :

Procureur général
Éducation
Travail
Logement
Affaires civiques et culturelles
Collèges et Universités
Services sociaux et communautaires
Solliciteur général
Formation professionnelle
Condition féminine

Vous remarquerez que ceci couvre la plupart des secteurs qui nous intéressent aujourd'hui. Le rôle du comité du Conseil des ministres de l'Ontario sur les relations interraciales est

d'orienter et de coordonner les politiques et les activités du gouvernement dans le domaine des relations interraciales. Le comité encourage la mise en oeuvre d'activités et de programmes spécifiques dans ce secteur, comme l'atelier qui nous réunit aujourd'hui. Il encourage également les ministères à examiner les répercussions de toutes les politiques et de tous les programmes nouveaux et existants sur les groupes d'immigrants et d'immigrantes et les minorités visibles de l'Ontario.

Le comité du Conseil des ministres sur les relations interraciales est responsable devant le Conseil des ministres où ses recommandations deviennent politiques gouvernementales.

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, que je représente ici aujourd'hui, a été créée en 1983. Elle a réuni le Bureau de la condition féminine et le Bureau des employés de la Couronne en un seul organisme chargé de conseiller le gouvernement provincial sur les questions féminines. La Direction générale de la condition féminine agit à titre de catalyseur au sein du gouvernement pour veiller à ce que la perspective des femmes soit intégrée aux initiatives gouvernementales et à ce que des mesures soient prises pour répondre aux questions qui les préoccupent.

La Direction générale de la condition féminine offre un certain nombre de programmes qui visent à promouvoir l'égalité des chances. Elle coordonne le programme d'équité en matière d'emploi du gouvernement. C'est elle, également, qui est à l'origine de la nouvelle Loi sur l'équité salariale. Elle administre aussi un programme qui vise à limiter la violence dont les femmes sont victimes au sein du foyer.

La Direction générale de la condition féminine fait des recommandations aux établissements des secteurs public et privé sur l'élaboration et la prestation de programmes, de services et de ressources visant à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail.

La Direction générale de la condition féminine accorde actuellement la priorité aux questions qui touchent les femmes immigrantes et des minorités visibles. Outre ces ateliers, elle travaille, entre autres, à la formation linguistique, à la formation professionnelle et à l'accréditation des personnes formées à l'extérieur du Canada ainsi qu'au développement économique des femmes autochtones. Nous espérons que ces ateliers nous aideront à étendre les programmes que nous désirons offrir aux femmes immigrantes et des minorités visibles.

La Division des relations interraciales a été créée au sein de la Commission des droits de la personne de l'Ontario. Elle a pour objet de promouvoir l'harmonie raciale en Ontario, de conseiller et d'aider le gouvernement, les établissements privés et les organismes à base communautaire et de mettre en oeuvre des programmes et des activités visant à prévenir les problèmes raciaux.

Le discours du Trône du mois d'avril, pour souligner l'importance des questions en jeu, a fait de la Division des relations interraciales la Direction générale des relations interraciales. Le mandat de la nouvelle Direction, basé sur l'expérience de l'ancienne Division des relations interraciales, est de promouvoir et de maintenir l'égalité en matière de traitement, d'accès et de participation pour tous les Ontariens et Ontariennes.

Le ministère des Affaires civiques et culturelles met en oeuvre la politique multiculturelle de l'Ontario. Le mercredi 28 juin 1987, M^me^ Lily Munro, alors ministre des Affaires civiques, a annoncé l'adoption d'une nouvelle stratégie multiculturelle pour l'Ontario. À l'issue d'une série de consultations en 1985 et 1986, dans tout l'Ontario, avec des représentants et représentantes de toutes les communautés culturelles, la nouvelle stratégie multiculturelle a été adoptée pour répondre aux préoccupations majeures communiquées au gouvernement :

- il existe des obstacles à l'accès aux services publics qui doivent être éliminés

- le multiculturalisme comprend tous les patrimoines culturels de l'Ontario

- le multiculturalisme devrait être une responsabilité partagée par tous les ministères au sein du gouvernement.

Cette stratégie multiculturelle fonde l'action sur des principes bien établis, fait preuve de respect envers les différences culturelles, reconnaît la valeur du patrimoine culturel et cherche à veiller à ce que la contribution de chaque personne profite à toute la collectivité.

L'évolution du nombre et de la nature des immigrants et des immigrantes en Ontario a influencé le développement de notre politique multiculturelle. Avant 1961, 96 pour 100 des immigrants et des immigrantes au Canada venaient d'Europe et des États-Unis. Dans les dix années qui ont suivi, entre 1961 et 1971, plus de la moitié sont venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Antilles.

On cherche maintenant de nouvelles façons de faire une place à toutes les différences culturelles, religieuses, ethniques et raciales qui font la richesse de l'Ontario. Parmi les initiatives actuelles, mentionnons un programme multilingue d'éducation du public sur la violence au foyer, la mise en oeuvre d'un système d'interprètes et un programme d'alphabétisation communautaire. L'atelier d'aujourd'hui, qui vise à renseigner les femmes immigrantes et les minorités visibles, est une autre réponse aux demandes de services exprimées par la communauté multiculturelle.

Ceci termine ma présentation des organismes qui ont participé à l'organisation de ces ateliers. J'aimerais maintenant passer brièvement en revue le processus d'élaboration des politiques au sein du gouvernement.

Ce dont se plaignent trop souvent les groupes d'intérêt public, notamment ceux et celles qui représentent les femmes immigrantes et des minorités visibles, c'est que le gouvernement passe son temps à consulter ses groupes clients sur ce qu'il devrait faire sans finalement jamais faire quoi que ce soit à partir des recommandations qui lui sont proposées.

Les nouvelles initiatives multiculturelles qui ont été annoncées récemment sont la preuve que la consultation aboutit effectivement à l'action. La consultation est capitale si l'on veut que les mesures prises soient appropriées et profitent à la communauté qu'elles cherchent à servir. Le dialogue ouvert avec le public est donc une composante importante de l'élaboration des politiques. C'est en communiquant directement avec la communauté que nous découvrons si les services sont utiles et appropriés ou s'il faut y apporter des changements.

Il y a bien des façons de recueillir des renseignements auprès du public. Les femmes et les hommes élus au parlement provincial communiquent directement avec leurs électeurs et électrices par courrier et dans le cadre de diverses réunions. Les comités de l'Assemblée législative étudient alors les problèmes particuliers et tiennent des audiences publiques où le public est invité à faire connaître son opinion. Les organismes du gouvernement reçoivent des lettres et des délégations du public. Ils organisent aussi des réunions et publient des documents aux fins de discussion pour sonder l'opinion publique.

La formulation des politiques et des programmes est le résultat d'un processus d'élaboration d'un consensus qui part d'une idée ou d'un problème, y ajoute toute une variété d'opinions et passe par des débats et par les couloirs du parlement pour finalement aboutir à une décision. De nombreuses forces entrent en jeu, notamment les groupes d'intérêt spéciaux les organismes communautaires, le monde des affaires et les syndicats, les dirigeants et les dirigeantes politiques, les électeurs et les électrices et le personnel de la fonction publique.

Les femmes comme vous, prises individuellement ou en groupes, constituent une composante importante du public dans ce processus d'élaboration des politiques. Les femmes ont de plus en plus d'influence sur les lois, font pression pour défendre leur cause et jouent un rôle dans le processus politique. En étant présentes à l'atelier d'aujourd'hui, vous faites vous-mêmes un geste qui influencera l'avenir. Vous apportez votre voix au groupe des femmes immigrantes et des minorités visibles, un groupe que le gouvernement a accepté d'intégrer à sa vision de l'avenir, pour que les programmes répondent pleinement aux besoins de la société de l'Ontario tout entière.

Je vous souhaite une journée très enrichissante dans les différents groupes de discussion que vous avez choisis. Quant au suivi de ces ateliers, j'espère qu'il émergera des suggestions communes des cinq ateliers régionaux relativement aux mesures à prendre et aux stratégies à adopter. Ces recommandations seront communiquées aux organismes responsables de ces ateliers pour qu'ils en prennent connaissance et qu'ils adoptent les mesures correspondantes.

ATELIERS RÉGIONAUX

PRÉSENTATEURS/PRÉSENTATRICES

## ATELIERS RÉGIONAUX

| | Centre | Sud-Ouest | Est | Nord | Communauté urbaine de Toronto |
|---|---|---|---|---|---|
| **Villes** | Hamilton, Niagara, St. Catharines, Burlington, Guelph, Peel, Oakville, Welland, Cambridge, Brantford, Kitchener. | Windsor, Sarnia, Leamington, London. | Ottawa, Peterborough, Belleville, Kingston. | Kenora, Thunder Bay, Sudbury, Sault Sainte-Marie, Timmins. | et régions avoisinantes. |
| **Date** | 29 mai 1987 | 12 juin 1987 | 20 juin 1987 | 27 juin 1987 | 3 juillet 1987 |
| **Lieu** | Kitchener, hôtel Walper Terrace | Windsor, hôtel National Travellers | Kingston, Université Queen's | Sudbury, hôtel Northbury | Toronto, Holiday Inn du centre-ville |
| **Assistante** | Ariarani Ariaratram | Evelyn Myrie | Monica Buchanan | Vilna Carter, Christi Pervais | Akua Benjamin |
| **Conférencières/ conférenciers principaux** | Dan McIntyre, commissaire, Division des relations interraciales, Commission des droits de la personne de l'Ontario | David Silcox, alors sous-ministre, Ministère des Affaires civiques | Clive Joakim, directeur, Direction des relations civiques, Ministère des Affaires civiques | Naomi Alboim, alors directrice de la Direction des recherches et des politiques, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario | Naomi Alboim, alors directrice de la Direction des recherches et des politiques, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| **Personnes présentes** | 90 personnes | 90 personnes | 100 personnes | 90 personnes | 200 personnes |

## LISTE DES PRÉSENTATEURS/PRÉSENTATRICES

| Ateliers sur la formation linguistique | CENTRE | SUD-OUEST | EST | NORD | COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO |
|---|---|---|---|---|---|
| Présidents/ Présidentes | **Anna Hemmendinger**<br>138, chemin Dunbar Sud,<br>Waterloo (Ontario)<br>N2C 2E9<br>(416) 745-5452 | **Thomas Zicari**<br>Teachers of ESL Assoc. of Ontario, branche du comté d'Essex<br>744, av. Ouellette,<br>Bureau 206<br>Windsor (Ontario)<br>N9A 1C3<br>(519) 973-6160 | **Nina Chahal**<br>Conseil de l'éducation du comté de Frontenac<br>153, promenade Van Order,<br>Kingston (Ontario)<br>K7M 1B9<br>(613) 542-9894 | **Mila Wong**<br>Présidente<br>Sudbury Multicultural Folk Arts Association<br>469, Galaxy Crt.,<br>Sudbury (Ontario)<br>P3E 5K6<br>(705) 674-0795 | **Jenny Vane**<br>Enseignante d'anglais langue seconde<br>Chinese Interpreter and Information Services<br>58, rue Cecil,<br>Toronto (Ontario)<br>M5T 1N6<br>(416) 598-2022 |
| Présentatrices | **Jean Unda**<br>Coordonnatrice, Formation et perfectionnement des enseignants et des enseignantes d'anglais langue seconde<br>Ministère des Affaires civiques<br>77, rue Bloor O., 5e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1R9<br>(416) 965-1192 | **Jean Unda**<br>Coordonnatrice, Formation et perfectionnement des enseignants et des enseignantes d'anglais langue seconde<br>Ministère des Affaires civiques<br>77, rue Bloor O., 5e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1R9<br>(416) 965-1192 | **Jean Unda**<br>Coordonnatrice, Formation et perfectionnement des enseignants et des enseignantes d'anglais langue seconde<br>Ministère des Affaires civiques<br>77, rue Bloor O., 5e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1R9<br>(416) 965-1192 | **Leona Watson**<br>Analyste principale des politiques<br>Direction des affaires collégiales<br>Ministère des Collèges et Universités<br>10e étage, Édifice Mowat<br>900, rue Bay<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1L2<br>(416) 965-0185 | **Jean Unda**<br>Coordonnatrice, Formation et perfectionnement des enseignants et des enseignantes d'anglais langue seconde<br>Ministère des Affaires civiques<br>77, rue Bloor O., 5e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1R9<br>(416) 965-1192 |
| | **Leona Watson**<br>Analyste principale des politiques<br>Direction des affaires collégiales<br>Ministère des Collèges et Universités<br>10e étage, Édifice Mowat,<br>900, rue Bay,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1L2<br>(416) 965-0185 | **Leona Watson**<br>Analyste principale des politiques<br>Direction des affaires collégiales<br>Ministère des Collèges et Universités<br>10e étage, Édifice Mowat,<br>900, rue Bay,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1L2<br>(416) 965-0185 | **Leona Watson**<br>Analyste principale des politiques<br>Direction des affaires collégiales<br>Ministère des Collèges et Universités<br>10e étage, Édifice Mowat,<br>900, rue Bay,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1L2<br>(416) 965-0185 | **Jean Unda**<br>Coordonnatrice Formation et perfectionnement des enseignants et des enseignantes d'anglais langue seconde<br>Ministère des Affaires civiques<br>77, rue Bloor O., 5e étage<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1R9<br>(416) 965-1192 | **Leona Watson**<br>Analyste principale des politiques<br>Direction des affaires collégiales<br>Ministère des Collèges et Universités<br>10e étage, Édifice Mowat,<br>900, rue Bay,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1L2<br>(416) 965-0185 |

| Ateliers sur la formation linguistique | CENTRE | SUD-OUEST | EST | NORD | COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO |
|---|---|---|---|---|---|
| Présentateurs/ Présentatrices | **Brian Jewett**<br>Conseiller,<br>Centre d'emploi du Canada<br>55, rue Queen O.,<br>B.P. 9011,<br>Kitchener (Ont.)<br>N2G 4L6<br>(519) 579-1550<br><br>**John Goddard**<br>Agent principal d'éducation des adultes<br>Collège Conestoga<br>435, rue King N.,<br>Waterloo (Ontario)<br>N2J 2Z5 | **Charlene Montrose**<br>Conseillère - liaison<br>Centre d'emploi du Canada<br>467 av. University Ouest,<br>Windsor (Ont.)<br>N9A 5R1<br>(519) 254-1611 | **Catherine Patterson Kidd**<br>Coordonnatrice<br>Anglais langue seconde<br>Collège Algonquin<br>1385, av. Woodsworth,<br>Napanee (Ont.)<br>K2G 1V8<br>(613) 727-9400<br><br>**Mike Wingrow**<br>Doyen<br>Département des études fondamentales et générales<br>St. Lawrence Collège<br>St. Laurent,<br>King et Portsmouth,<br>Kingston (Ont.)<br>K7L 5A6<br>(613) 544-5400 | **Guy Lamreux**<br>Président<br>Centre Linquiestre<br>Collège Cambrian<br>1600, rue Barrydowne,<br>Sudbury (Ontario)<br>P3A 3V8<br>(705) 566-8101 | **Abbas Naqui**<br>Conseillère - préparation à l'emploi<br>Direction générale de la préparation à l'emploi<br>Emploi et Immigration Canada<br>Région de Toronto<br>4900, rue Yonge,<br>Bureau 700<br>Willowdale (Ont.)<br>M2N 6A8<br>(416) 224-4733 |

| Ateliers sur la formation professionnelle | CENTRE | SUD-OUEST | EST | NORD | COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO |
|---|---|---|---|---|---|
| Présidentes | **Doreen Johnson**<br>496, rue Main E.,<br>Hamilton (Ontario)<br>L8N 1K7<br>(416) 522-0397 | **Marcia Edwards**<br>Centre de documentation sur le Tiers-Monde<br>125, chemin Tecumseh Ouest,<br>Windsor (Ontario)<br>N8X 1E8<br>(519) 252-1517 | | **Dorothy Ellis**<br>Chef du département des arts appliqués<br>Collège Cambrian<br>1400, chemin Barrydowne,<br>Sudbury (Ont.)<br>P3A 3V3<br>(705) 566-8101<br>Poste 253 | **Winnie Ng**<br>Coordonnatrice du programme d'anglais en milieu de travail<br>Centre des études sur le travail<br>954, rue King O.,<br>Rez-de-chaussée<br>Toronto (Ontario)<br>M6K 1E5<br>(416) 971-5893 |

| **Ateliers sur la formation professionnelle** | **CENTRE** | **SUD-OUEST** | **EST** | **NORD** | **COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO** |
|---|---|---|---|---|---|
| Présentateurs/<br>Présentatrices | **Sharon Herman**<br>Maîtresse d'enseignement préparatoire<br>Collège Conestoga<br>435, rue King N.,<br>Waterloo (Ontario)<br>N2J 2Z5<br>(519) 885-0300 | **Cindy Niemi**<br>Chef de programme<br>Programmes d'accès à la Formation<br>Ministère de la Formation professionnelle<br>Édifice Mowat,<br>900, rue Bay,<br>3e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1C2<br>(416) 963-2708 | **Joyce King**<br>Chef de programme<br>Ministère de la Formation professionnelle<br>Édifice Mowat,<br>900, rue Bay,<br>3e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1C2<br>(416) 963-2708 | **Mary Beth Wallace**<br>Analyste des politiques<br>Politiques d'accès à la formation<br>Ministère de la Formation professionnelle<br>101, rue Bloor O.,<br>12e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>(416) 965-8634 | **Barbara Shields**<br>Chef de programme<br>Programmes d'accès à la formation<br>Ministère de la Formation professionnelle<br>Édifice Mowat,<br>900, rue Bay,<br>3e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1L2<br>(416) 963-2708 |
| | | **Mike Krakana**<br>Directeur des relations entre le gouvernement et les entreprises<br>Collège St. Clair<br>2000, ch. Talbot,<br>Windsor (Ontario)<br>N9A 6S4<br>(519) 966-1656 | **Ann McGill**<br>Conseillère - emploi<br>Emploi et Immigration Canada<br>791, rue Princess,<br>Kingston (Ontario)<br>K7L 5H5<br>(613) 545-8559 | **Larry Bonchard**<br>Directeur du programme d'apprentissage et de formation industrielle<br>Collège Cambrian<br>1400, chemin Barrydowne,<br>Sudbury (Ontario)<br>P3A 3V8<br>(705) 566-8101 | **Dale Barbour**<br>Chef de service<br>Développement de l'emploi<br>Projet à l'intention des personnes gravement défavorisées<br>Emploi et Immigration Canada<br>4900, rue Yonge,<br>Willowdale (Ont.)<br>M2N 6A8<br>(416) 224-4703 |
| | | **Jim Gretes**<br>Doyen de l'éducation | | **John Belinski**<br>Conseiller - emploi<br>Centre d'emploi du Canada<br>1349, boulevard Lasalle,<br>Sudbury (Ontario)<br>P3A 1Z2<br>(705) 566-4521 | **Colleen Galloway**<br>Coordonnatrice des groupes cibles |
| | | **Paul Dennis**<br>Agent de projet<br>Développement de l'emploi<br>Centre d'emploi du Canada<br>467, av. University Ouest,<br>Windsor (Ontario)<br>N9A 5R1<br>(519) 254-3256 | | | |

| **Ateliers sur l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale** | **CENTRE** | **SUD-OUEST** | **EST** | **NORD** | **COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO** |
|---|---|---|---|---|---|
| **Présidentes** | **Carolyn Brown**<br>Directrice de l'équité en matière d'emploi<br>Municipalité régionale de Waterloo<br>Centre Marsland,<br>Waterloo (Ont.)<br>N2J 4E7<br>(519) 885-9502 | **Lucie Marcus**<br>Agente de l'équité en matière de recrutement et d'emploi<br>Hôtel de ville de Windsor<br>C.P. 1607,<br>Windsor (Ontario)<br>N9A 6S1<br>(519) 255-6749 | **Penny Smiley**<br>Agente de l'équité en matière d'emploi<br>Conseil de l'éducation du comté de Frontenac<br>220 Portsmouth,<br>Sac postal 610,<br>Kingston (Ontario)<br>K7L 4X4<br>(613) 544-6920 | **Myrna Holman**<br>Coordonnatrice de l'équité en matière d'emploi<br>Université Lakehead<br>Chemin Oliver,<br>Thunder Bay (Ontario)<br>P7B 5E1<br>(807) 343-8356 | **Ceta Ramkalawansingh**<br>Chef du Programme de conformité aux contrats pour la Ville de Toronto<br>180, rue Dundas O.,<br>Bureau 301,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1Z8<br>(416) 392-7855 |

| Ateliers sur l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale | CENTRE | SUD-OUEST | EST | NORD | COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO |
|---|---|---|---|---|---|
| Présentateurs/ Présentatrices | **Scouter Ward**<br>Agent des relations interraciales<br>Hamilton/Niagara<br>119, rue King O.,<br>8e étage,<br>Hamilton (Ontario)<br>L8N 3Z9<br>(811) 521-7736 | **Urooj Zaidi**<br>Conseillère - relations interraciales à Windsor<br>500, avenue Ouellette,<br>app. 305,<br>Windsor (Ontario)<br>N9A 1B3<br>(519) 256-8278 | **Linda Stevenson**<br>Conseillère - relations interraciales<br>Division des relations interraciales<br>1055, rue Princess,<br>Bureau 105,<br>Kingston (Ontario)<br>K7L 1H3<br>(613) 523-7530 | **Annabelle Garland**<br>Secrétariat aux ressources humaines<br>Édifice Frost Sud,<br>7, Queen's Park Cres.,<br>2e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1Z5<br>(416) 965-4941 | **Ingrid Wellmeier**<br>Conseillère - équité en matière d'emploi<br>Direction des services consultatifs<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4500 |
| | **Ruby Johnson**<br>Chef de service de l'équité salariale<br>Direction des normes d'emploi<br>Ministère du Travail de l'Ontario<br>123, rue Edward,<br>Bureau 400,<br>Toronto (Ontario)<br>M5E 1E2<br>(416) 965-0967 | **Ruby Johnson**<br>Chef de service de l'équité salariale<br>Direction des normes d'emploi<br>Ministère du Travail de l'Ontario<br>123, rue Edward,<br>Bureau 400,<br>Toronto (Ontario)<br>M5E 1E2<br>(416) 965-0967 | **Ruby Johnson**<br>Chef de service de l'équité salariale<br>Direction des normes d'emploi<br>Ministère du Travail de l'Ontario<br>123, rue Edward,<br>Bureau 400,<br>Toronto (Ontario)<br>M5E 1E2<br>(416) 965-0967 | **Beverley Rosser**<br>Chef de service régional<br>Programme de l'équité salariale<br>Ministère du Travail de l'Ontario<br>400, avenue University,<br>1er étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1T7<br>(416) 965-5257 | **Suzanne Silk Klein**<br>Analyste de politiques<br>Direction des politiques<br>Ministère du Travail de l'Ontario<br>400, avenue University,<br>15e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1T7<br>(416) 965-9764 |

| Ateliers sur l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale | CENTRE | SUD-OUEST | EST | NORD | COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO |
|---|---|---|---|---|---|
| Présentateurs/ Présentatrices | **John Lounds**<br>Chef de service<br>Analyse des données et élaboration des programmes<br>Direction des services consultatifs<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4568 | **John Lounds**<br>Chef de service<br>Analyse des données et élaboration des programmes<br>Direction des services consultatifs<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4568 | **Sue Varla**<br>Conseillère - équité en matière d'emploi<br>Direction des services consultatifs<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4547 | **Nancy Recollet**<br>Conseillère - relations interraciales<br>Division des relations interraciales<br>Commission des droits de la personne de l'Ontario<br>199, rue Larch,<br>6e étage,<br>Sudbury (Ontario)<br>P3E 5P9<br>(705) 675-4455 | **Alicia Edano Paul**<br>Conseillère - relations interraciales<br>Division des relations interraciales<br>Commission des droits de la personne de l'Ontario<br>400, avenue University<br>11e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1T7<br>(416) 965-1613 |

| Ateliers sur la violence au foyer | CENTRE | SUD-OUEST | EST | NORD | COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO |
|---|---|---|---|---|---|
| Présidentes | **Basu Majumdar**<br>Faculté des Sciences de la santé<br>Université McMaster<br>1200, rue Main O.,<br>Hamilton (Ontario)<br>L8N 3Z5<br>(416) 525-9140<br>Poste 2726 | **Pauline Doxtator**<br>Chef de projet<br>Évaluation des besoins des femmes autochtones<br>81, rue Rideout S.,<br>London (Ontario)<br>N6C 3T2 | **May Pearsons**<br>325, avenue University,<br>Kingston (Ontario)<br>K7L 3R4<br>(613) 542-2902 | **Freda McDonald**<br>1252, rue John,<br>Thunder Bay (Ontario)<br>P7B 2A3<br>(807) 766-2059 | **Martha O'Campo**<br>Membre du conseil d'administration du foyer Shirley Samaroo<br>2926, chemin Oak,<br>Mississauga (Ont.)<br>L5N 1W9<br>(416) 567-4037 |
| Présentatrices | **Vicki Trerise**<br>Coordonnatrice provinciale<br>Unité sur la violence au foyer<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2ᵉ étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4519 | **Nancy Richler**<br>Unité sur la violence au foyer<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2ᵉ étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4500 | **Vicki Trerise**<br>Coordonnatrice provinciale<br>Unité sur la violence au foyer<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2ᵉ étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4519 | **Nancy Richler**<br>Unité sur la violence au foyer<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2ᵉ étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4500 | **Nancy Richler**<br>Unité sur la violence au foyer<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2ᵉ étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4500<br><br>**Virginia Adamson**<br>Unité sur la violence au foyer<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University,<br>2ᵉ étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4500 |

| Ateliers sur la violence au foyer | CENTRE | SUD-OUEST | EST | NORD | COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Présentatrices | | | | | **Diana Abraham**<br>Coordonnatrice<br>Intégration des nouveaux Ontariens et nouvelles Ontariennes<br>Ministère des Affaires civiques<br>77, rue Bloor O., 5e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 2R9<br>(416) 965-6621<br><br>**Deborah Bartlett**<br>Unité sur la violence au foyer<br>Direction générale de la condition féminine de l'Ontario<br>480, avenue University, 2e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M5G 1V2<br>(416) 597-4500 |

| **Ateliers sur la garde d'enfants** | **CENTRE** | **SUD-OUEST** | **EST** | **NORD** | **COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO** |
|---|---|---|---|---|---|
| Présidents/ Présidentes | **Jassy Randehol**<br>14-205, avenue Brandon,<br>Kitchener (Ont.)<br>N2M 2J2<br>(519) 623-4220 | **Marcel Campbell**<br>44-55, ch. Lawson,<br>London (Ontario)<br>N6G 3W2<br>(519) 657-9811 | **Moira Willis**<br>Employée de garderie<br>96, Queen's Cres.,<br>Kingston (Ontario)<br>K7L 2S8<br>(613) 542-4373<br>(613) 542-4915 | **Nella Curtis**<br>Sudbury Multicultural Folk Arts Association<br>469, Galaxy Court,<br>Sudbury (Ontario)<br>P3E 5K6<br>(705) 674-0795 | **Angela King**<br>Travailleuse sociale<br>Société d'aide à l'enfance<br>40, av. Asquith,<br>Bureau 1301,<br>Toronto (Ontario)<br>M4W 1J6<br>(416) 536-6612 |
| Présentatrices | **Pam Bowman**<br>Ministère des Services sociaux et communautaires<br>459, rue Richmond,<br>London (Ontario)<br>N6A 5A9<br>(519) 438-5111 | **Brenda Varn**<br>Conseillère - enfance préscolaire<br>Ministère des Services sociaux et communautaires<br>495, rue Richmond,<br>London (Ontario)<br>N6A 5A9<br>(519) 438-5111 | **Deborah Collins**<br>Conseillère par intérim - programmes<br>Ministère des Services sociaux et communautaires<br>1055, rue Princess,<br>Kingston (Ontario)<br>K7L 5T3<br>(613) 545-0593 | **Lindsay Weld**<br>Ministère des Services sociaux et communautaires<br>Bureau régional du Nord<br>473, rue Queen,<br>Sault Sainte-Marie (Ontario)<br>P6A 1Z5<br>(705) 949-8052 | **Marilynn Austen**<br>Conseillère - éducation des enfants d'âge préscolaire<br>Unité des garderies<br>Ministère des Services sociaux et communautaires<br>2195, rue Yonge,<br>8e étage,<br>Toronto (Ontario)<br>M7A 1E1<br>(416) 965-5340 |

| Ateliers sur le logement | CENTRE | SUD-OUEST | EST | NORD | COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO |
|---|---|---|---|---|---|
| Présidentes | **Hulene Montgomery**<br>Directrice<br>YWCA<br>84, rue Frederick,<br>Kitchener (Ont.)<br>N2H 2C7<br>(519) 744-7424 | **Evelyn Myrie**<br>Coordonnatrice<br>Programme d'accueil à la famille du Y de Windsor<br>511, avenue Pellisier,<br>Windsor (Ontario)<br>(519) 258-9622 | **Cecilia Baker**<br>Directrice<br>Centre de développement communautaire du Nord de Kingston<br>285, rue Montreal,<br>Kingston (Ontario)<br>K7K 3H1<br>(613) 542-2884 | | **Margaret Gittens**<br>Neighborhood Legal Services<br>238, rue Carlton,<br>Toronto (Ontario)<br>M5A 2L1<br>(416) 961-2625 |
| Présentateurs/ Présentatrices | **Gwen Maloney**<br>Ministère du Logement<br>55, rue Hess S.,<br>Hamilton (Ontario)<br>L8P 4R8<br>(416) 521-7500 | **Tom Evans**<br>Coordonnateur de programme<br>Ministère du Logement<br>380, rue Wellington,<br>Bureau 1100,<br>London (Ontario)<br>N6A 5B5<br>(519) 679-7110 | **Carol Poly**<br>Analyste du logement<br>Ministère du Logement<br>1150, rue Morrison,<br>Ottawa (Ontario)<br>K2H 8S9<br>(613) 820-8305 | **Jacques LaGrore**<br>Bureau des programmes de logement régionaux<br>Ministère du Logement<br>1191, av. Lansing,<br>Sudbury (Ontario)<br>P3A 4C4<br>(705) 560-6350 | **Toni Farley**<br>Coordonnateur principal des programmes<br>Région du Centre de l'Ontario<br>Ministère du Logement<br>47, av. Sheppard Est,<br>Bureau 514<br>Willowdale (Ont.)<br>M2N 2Z8<br>(416) 224-7643 |

# LISTE DES PARTICIPANTS ET DES PARTICIPANTES AUX ATELIERS

## ATELIERS DE LA RÉGION DU CENTRE À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Adasme, Maria | Central American Association |
| Affleck, Doreen | Comité de l'anglais langue seconde de Burlington |
| Alegre, Gina | Centre multiculturel de Cambridge |
| Alpay, Aysel | Programme d'orientation linguistique à l'intention des nouveaux Ontariens et des nouvelles Ontariennes de Kitchener-Waterloo |
| Ariaratnam, Ariarani | Focus for Ethnic Women |
| Arjomand, Azizeh | Fantasia Foods and Feasts |
| Athanassiades, Andri | Centre multiculturel d'arts folkloriques de Kitchener-Waterloo |
| Ausma, Upmalis | Latvian Association |
| Avetissian, Elizabeth | Conseil des femmes du district de Hamilton |
| Badee, May | Foi Bahai |
| Balos, Veselinca | École St. Louis |
| Bain, Dr Bill | Relations interraciales, Kitchener |
| Banduk, Umul | East Indian Ladies Club |
| Botelho, Nellia | Centre multiculturel de Hamilton |
| Brooker, Mary Joan | Young Women's Christian Association |
| Brown, A. Carolyn | Municipalité régionale de Waterloo |
| Bryan, Merlene | |
| Cain, Robin | Niagara Women In Crisis |
| Castrodale, Philip | Congress of Italian Canadians |
| Chang, Eiling | |
| Chisholm, F. | |
| Chiu, Cathy | Chinese Canadian Association |

**ATELIERS DE LA RÉGION DU CENTRE À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS VISIBLES**
**PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Comens, Pam | Programme d'orientation linguistique à l'intention des nouveaux Ontariens et des nouvelles Ontariennes de Kitchener-Waterloo |
| Coons, Dianne | Collège Mohawk<br>Anglais langue seconde |
| Costa-Pinto, Sulamita de Britto | Groupe d'entraide latino-américain de Kitchener-Waterloo |
| Cressman, Myrna | Anglais en milieu de travail |
| Cuildon, Eva | Centre multiculturel de Hamilton |
| Davenport, M^me | Société d'aide à l'enfance de Hamilton-Wentworth<br>Service des relations publiques |
| Da Silva, Alina | Fantasia Foods and Feasts |
| Duarte, Lydia | Centre multiculturel de Hamilton |
| Dubey, Shanta | East Indian Ladies Club |
| Dudley, Rita | Focus for Change Campus |
| Edano-Paul, Alicia | Direction générale des relations interraciales |
| Falconer, Millie | Centre autochtone |
| Fernandes, Elizabeth | |
| Foster, Robert | Église Stewart Memorial |
| Gakhal, S. Hardev | Organisation mondiale des Sikhs |
| Goshgarian, Lydia | Conseil multiculturel de Hamilton et du district |
| Hajoseh, Maria | Centre multiculturel de Hamilton |
| Harnett, Lisa | Focus for Ethnic Women |
| Hemendinger, Anna | |
| Herman, Sharon | Collège Conestoga |
| Hiller, Chris | Community Meditation |
| Hu, Youxing | |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU CENTRE À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Ingham, Sandy | Comité des relations interraciales - éducation |
| Jam, Joey | |
| Johnson, Doreen | Comité des relations interraciales, Hamilton |
| Johnson, Ruby | Ministère du Travail de l'Ontario |
| Jones, Jim | Collège Mohawk<br>Anglais langue seconde |
| Kesavan, Kalpana | East Indian Ladies Club |
| Kesavan, Laximi | East Indian Ladies Club |
| Khan, Bashir | Pakistani Canada Cultural Society - région de Hamilton-Wentworth |
| Khare, Ulka | Focus for Ethnic Women |
| Kirby, Kelly | Anglais en milieu de travail<br>Services communautaires de New Hamburg |
| Kobelsky, Helen | Bureau de sensibilisation sociale du diocèse catholique |
| Koenig, Sandy | Programme d'orientation linguistique à l'intention des nouveaux Ontariens et des nouvelles Ontariennes de Kitchener-Waterloo |
| Kortschdt, Lynn | Centre multiculturel de Cambridge |
| Kulkarni, Lata | East Indian Ladies Club |
| Lambert, Marilyn | Collège Conestoga |
| Liao, Daming | |
| Loks, Francis | |
| Losee, Shirley | Conseil scolaire du comté de Waterloo |
| Lui, Pei Liu | |
| Mackenzie, Nora | Programme d'orientation linguistique à l'intention des nouveaux Ontariens et des nouvelles Ontariennes de Kitchener-Waterloo |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU CENTRE À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Mahmoodi, Farigh | Communauté Bahai |
| Malik, Fatima | Centre multiculturel |
| Maloney, Gwen | Ministère du Logement |
| McMahon, Mary Lynn | Installation des nouveaux Ontariens et des nouvelles Ontariennes/relations interraciales à l'école |
| Mills, Mary | Collège Mohawk<br>Anglais langue seconde |
| Minke, Sande | Anglais en milieu de travail |
| Mitrovic, Lilly | |
| Montgomery, Hulene | Young Women's Christian Association |
| Murphy, Jane | Women and Health |
| Musgrove, Carol | Centre autochtone Weejeendimin |
| Nagel, Linda | Fantasia Foods and Feasts |
| Nagi, Daljeet | East Indian Ladies Club |
| Nanda, Manorama | East Indian Ladies Club |
| Natesan, Nalini | |
| Oliveria, Nuno | Portuguese Association of St Michael Archangel |
| Par, Vicki | Niagara Women In Crisis |
| Parada, Maria | Fantasia Foods and Feasts |
| Pathria, Raj | East Indian Ladies Club |
| Perz, Gricelda | Programme d'orientation linguistique à l'intention des nouveaux Ontariens et des nouvelles Ontariennes de Kitchener-Waterloo |
| Pullen, Bev | Young Women's Christian Association |
| Ragde, Shanta | Focus for Ethnic Women |
| Ramedahall, Jassie | |
| Sadler, Elizabeth | Collège Mohawk<br>Anglais langue seconde |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU CENTRE À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Sahas, Myrta | Centre multiculturel |
| Seevaratnam, Sashika | |
| Seevaratnam, Pushpa | Focus for Ethnic Women |
| Seltui, Ojulay | École St. Louis |
| Semple, Ida | Relations interraciales |
| Shanka, A. Yelaja | Doyenne, Faculté de Travail social, Université Wilfrid Laurier |
| Skorpid, Doris | Comité des relations interraciales de Major |
| Soltani, Gulay | Association Bahai |
| Sorger, Lennore | Conseil inter-églises des droits de la personne |
| Sousa-Batista, Ines | Centre multiculturel de Cambridge |
| Sujatha, Yelaja | India-Canada Association |
| Sullivan, Terry | |
| Takhar, Nirmal | Asian Human Rights Association |
| Talwar, Swaran | East Indian Ladies Club |
| Timpano, Dorothy | Niagara Women in Crisis |
| Trotter, Carol | Collège Conestoga |
| Turner, Tana | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Vellinga, Marg | Collège Conestoga |
| Vo, Thanh | Centre d'éducation des adultes de St. Louis |
| Walsh, Norma | Municipalité régionale de Hamilton-Wentworth<br>Services sociaux |
| Ward, Scouter | Direction générale des relations interraciales |
| Warringer, Diane | Fantasia Foods and Feasts |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU CENTRE À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Weltz, Gail | Programme d'orientation linguistique à l'intention des nouveaux Ontariens et des nouvelles Ontariennes de Kitchener-Waterloo |
| Whist, Eric | Direction générale des relations interraciales |
| Witter, Merv | Commission des droits de la personne de l'Ontario |
| Yelaja, Priti | India-Canada Association |
| Young, Mabel | Chinese Cultural Association |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU SUD-OUEST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Alexander, Patricia | Heritage Committee |
| Arantino, Anna | The Teen Health Centre & Inn of Windsor |
| Armour, Rose Marie | Société d'aide à l'enfance catholique |
| Arya, Ved | South Asian Centre |
| Atkins, Hilda | Hour A Day Study Club |
| Augustin, Jess | Centre de documentation sur le Tiers-Monde |
| Banga, Agris | Latvian Association of Windsor |
| Barei, Peter | Club sicilien de Windsor |
| Barker, Carl | Canadian Caribbean Association |
| Barsky, Eve | Young Men's Christian Association |
| Belulis, Don | Helenic Club (grec) |
| Bhatnagar, Denina | East Women's Association |
| Bird, Peggy | Chippawas of Sarnia |
| Booth, Gerry | |
| Bourassa, Louise | Woman Power Incorporation |
| Brathwaite, Evans | Barbadian Canadian & Friends Association |
| Brathwaite, Lucille | Barbadian Canadian & Friends Association |
| Bulat, Ann | Collège St. Clair (A.L.S.) |
| Burey, Owen | Conseil multiculturel de Chatham-Kent et Caribbean Canadian Association |
| Burgess, Claudette | Canadian Caribbean & West India Association |
| Butcher, Carrie | London Multicultural Youth Association |
| Butihen, Hermina | Club philippin de Windsor |
| Capuano, Tony | Family Y |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU SUD-OUEST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Campbell, Marcelle P. | Trinidad & Tobago Association of Ontario, chapitre de London |
| Chacko, James | India-Canada Association |
| Chang, Sandy | Immigrant Community Outreach |
| Chen, Sue | Immigrant Community Outreach |
| Chen, Vivian | Centre de consultation pour l'embauche des jeunes |
| Chopru, Anouf | |
| Chu, Clara M. | Chinese Canadian National Council, chapitre de London |
| Clarke, Daphne | Centre d'information à l'intention des femmes immigrantes |
| Copeland, Christine | |
| Coulter, Kim | Woman Power Incorporation |
| Davey, Ann | Centre communautaire serbe |
| David, Agnes | Bibliothèque publique de Windsor |
| Davis, Elise | The North American Black Historical Museum |
| Dematos, Edwardo | |
| Dhanvantari, Sheela | South Asian Centre |
| Doumkou, Ann | Immigrant Community Outreach |
| Duxtator, Terry | Centre d'entraide autochtone |
| Edwards, Marcia | Centre de documentation sur le Tiers-Monde |
| Elliot, Martha | Conseil multiculturel du comté de Windsor et Essex |
| Evans, Daisy | Hour A Day Study Club |
| Eves, Eleanor | Collège St. Clair |
| Fang, Shahana | |
| Farooquit, Shahana | South Asian Centre |

**ATELIERS DE LA RÉGION DU SUD-OUEST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Fordjour, Marian | Third World Women's Group |
| Fuller, Lydia | Young Women's Christian Association |
| Gajewski, | Polish Canadian Centre Association |
| Gamage, Nanda | India-Canada Association |
| Gamble, Donna | Downtown Citizen Community Organization |
| Gabrezgie, Mebrak | Immigrant Women's Centre |
| George, Sharon | Centre d'entraide autochtone |
| Gilmore, Patricia | Central American Office |
| Gipson-Simpson, Joella | Lifelong Management Development Services |
| Glass, Sandra | Women's Entreprise Skills Training |
| Glenn, Inez | Windsor West Indian Association |
| Goodham, Kuz B. | |
| Green, Eleanor | Hour A Day Study Club |
| Green, Judy | London Refugee Claimant Support Group |
| Greene-Potomski, Janet | Windsor Women's Incentive Centre |
| Greenhow, Martha | Centre de documentation sur le Tiers-Monde |
| Grenier, Bernadette | Association canadienne-française de l'Ontario |
| Haffajee, Khadija | Ottawa Muslim Women Auxillary |
| Harris, Billie | Hour A Day Study Club |
| Haung, Evelyn | Collège St. Clair |
| Henry, Patricia | Lambton County Native |
| Higginbottom, Anne | Enseignement de l'anglais langue seconde |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU SUD-OUEST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Holoschuk, Elaine | Conseil des écoles catholiques de Windsor |
| Ing, Dan | Windsor Black Coalition and Urban Alliance on Race Relations |
| Isaac, Barbara | Coalition of Visible Minority Women (Ontario) |
| Jarooqui, Shahana | South Asian Centre |
| Kent-Irene | Centre d'emploi du Canada |
| Koonar | Sikh Cultural Society of Metropolitan Windsor |
| Lai, Terry | Essex Chinese Association |
| Lan, Gisele | Essex County Chinese Canadian Association |
| Lewis, Anabell | Hour A Day Study Club - Windsor |
| Maheaux, Pauline | Bureau des réfugiés et des réfugiées de Windsor |
| Mahoney, Kerry | Anglican Refugee Committee |
| Maino, Mary | Programme d'études féminines Collège St. Clair |
| Manzig, Sandra | Conseil ontarien sur la condition féminine |
| Masia, Sefora | |
| McCurdy, Patricia | Comité d'action positive du Collège St. Clair |
| McDonald, Diana | Visible Minority Youth Project |
| Meloche, Janet | Enseignants d'anglais langue seconde |
| Menon, C. | Sikh Community |
| Merucci, Josephine | Commission de logement de Windsor |
| Mesfiu, Azieb | Centre de documentation sur le Tiers-Monde |
| Michie, Pat | Centre des femmes du Collège St. Clair |

# ATELIERS DE LA RÉGION DU SUD-OUEST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Michu, Clara | Chinese Canadian National Council, chapitre de London |
| Middleton, Penny | Services sociaux de la ville de Windsor |
| Miller, Donna | Hiatus House |
| Moreira, Natalie | New Portuguese Centre of London |
| Myrie, Evelyn | Refugee Host Program |
| Neely-McLundy, Patricia | Comité d'action positive du Collège St. Clair - relations interraciales |
| Nguyen, Luu | Vietnamese Association |
| Olbey, Leona | Hour A Day Study Club |
| Opoka, Margaret | |
| Paraiso, Antonia | Filipino Canadian Association |
| Paulovich, Nancy | Centre de consultation pour l'embauche des jeunes |
| Peer, Ismail | |
| Pham, My | Vietnamese Association |
| Piekos, Richard | Polonia Centre Club |
| Piggot, Mary | Caribbean Canadian Association |
| Plante, Linda | Service de consultation sur l'embauche des jeunes |
| Porter, Pam | |
| Raju, Padmini | Centre d'information des femmes immigrantes |
| Reavely, Martha | |
| Remekie, Debbie | Centre d'information des femmes immigrantes |
| Rempel, Zillah | Women Immigrants of London |
| Riley, Betty | Windsor Urban Alliance on Race Relations |
| Rizal, Jose | Philippines-Organization |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU SUD-OUEST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Rusick, Nevi | Windsor Italian Canadian Culture Centre |
| Sasso, Kathy | Services sociaux de la ville de Windsor |
| Semeneieh, Suzanne | Hiatus House |
| Serviss, Anne | Teen Health Center |
| Simpson, Betty | Afro-Canadian North American Black Historical Museum and Cultural Centre |
| Simpson, Marg | Société d'aide à l'enfance |
| Somerset, Felecity | Division des relations interraciales |
| Sotto, Jose | Conseil communautaire d'Essex Sud |
| Springer, Judy | Centre d'information des femmes immigrantes |
| Stubbs, Jean | |
| Suppal, Chander | India-Canada Association |
| Swancott, Brian | Canadian Anglo Club |
| Syajaman, Swarni | |
| Talbert, Clayton | Windsor Urban Alliance on Race Relations |
| Talot, Ralph | Établissement des réfugiés et des réfugiées<br>Centre d'emploi du Canada |
| Tarantino, Anna | The Teen Health Centre and Inn of Windsor |
| Taylor, Anilah | Women Immigrants of London |
| Temelini, Walter | Ontario Multicultural Association<br>Societa Dante Aligheri Society |
| Tequero, Ben | Filipino Organization |
| Thi Le, Minhl | London Cross Cultural Learner Centre |
| Thompson, Merreth | London Cultural Club |
| Tinkess, Joan | Central America Office |
| Tobias, August | Placement professionnel des jeunes |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU SUD-OUEST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Trinh, Ngoc T. | Young Men's Christian Association |
| Varillas, Isabel Cristina | Immigrant Community Outreach |
| Varma, Veena | South Asian Centre |
| Vellini, N. | Comité des droits de la personne de Sarnia-Lambton |
| Verma, Indira | East Indian Women's Organization of London |
| Voyvodic, Rose | Aide juridique de Windsor |
| Washington, Susie | Hour A Day Study Club |
| Watkins, Hilda V. | Hour A Day Study Club |
| Weinberg, Marcia | Ministère des Services sociaux et communautaires |
| Woloschuk, Jerry | Ukranian Canadian Committee |
| Woloshuk, Elaine | Conseil des écoles séparées catholiques de Windsor |
| Wong, Elizabeth | Chinese Association of Windsor<br>Conseil des écoles séparées de Windsor |
| Worrell, Lionel | Barbadian Canadian & Friends Association |
| Yajaman, Swarna | |
| Yatabe, Heather | Woman Power Incorporation |
| Yaworsky, Mitchell | Ukranian National Federation |
| Young, Pamela | Bureau de l'ombudsman |
| Zicari, Tom | Enseignants d'anglais langue seconde |

## ATELIERS DE LA RÉGION DE L'EST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Aboud, Brian | National Council on Canada-Arab Relations |
| Aggrey, Jose | |
| Ahmed, Qaiser | |
| Akhtar, Shehnaz | |
| Alemu, Girma | Ethiopian Community Association |
| Anderson, Rochi | |
| Barrow, Wendy | Harambee |
| Barthel, Imke | German Canadian Congress |
| Bezanson, Valerie | Services aux immigrants et aux immigrantes de Kingston et des régions avoisinantes |
| Bhatt, Kanu | Comité consultatif de la ville d'Ottawa sur les minorités visibles |
| Bhatt, Sushila | Comité sur les minorités visibles |
| Black, Julie T. | Jamaica Ottawa Community Association |
| Blackett, Lindsay | Genuau Canadian Congress |
| Brady, Ann | |
| Buchanan, Monica | |
| Buckthought, Voula | |
| Campbell, Hedy | Banrigh Foundation |
| Carduzo, Andrew | Conseil ethnoculturel canadien |
| Celestine, Milna | Services communautaires et sanitaires d'Ottawa Dalhousie |
| Chahal, Nina | Conseil de l'éducation du comté de Frontenac |
| Chan, Lucianne | |
| Chan, Lewis | |
| Chandramouli, Chan | Chapitre de NACOI-Carleton |

ATELIERS DE LA RÉGION DE L'EST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES
PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Chandramouli, Meena | National Association for Canadians of Origin in India |
| Chappell, Marion | Centre des femmes immigrantes (OCISO, Ottawa) |
| Chiu, Anna | Services communautaires et sanitaires d'Ottawa Dalhousie |
| Cianciusi, Diana | |
| Clément, Bernadette | Commission des droits de la personne de l'Ontario (Ottawa) |
| Clément, Catherine | Étudiante d'été |
| Clifford, Karen | Nelligan-Power |
| Coddette, Winifred | |
| Cornelius, Cecelia | |
| Cutterton, Roy | Cour provinciale, Division de la famille |
| Dasgupta, Rita | |
| Davis, Audrey | St. Vincent and Grenadines Association of Ottawa |
| Del Castello, Enrico | National Congress of Italian-Canadians |
| Dessalegne, Damtew | Ethiopian Community Association |
| Dion, Roberta | |
| Doung, Chien | |
| Dussault, Marie | |
| Edano-Paul, Alicia | Direction générale des relations interraciales |
| Eng, Helen | Renfrew County Chinese Cultural Association |
| Enwekowe, Joseph | |
| Faucher, Melka | Jamaica (Ottawa) Community Association |
| Ferrucci, Susana | North Star Railroad |

## ATELIERS DE LA RÉGION DE L'EST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Fleming, Norma | West Indian Association - Kingston |
| Forsythe, Judy | |
| Francis, Ian | |
| François, Tom | Native Inmate Liaison Service |
| Fraser, Kathleen | |
| Galdias, Legita | |
| Gasparimini, Richard | |
| Gawalewicz, Mira | |
| George, Gordon | |
| Gigantes, Evelyn | |
| Giles, Lorraine | |
| Gilpin, Norma | Focus on Black Women |
| Gordon, Vilma | Conseil de l'éducation du comté de Frontenac |
| Hajjar, Habila | Syrian-Canadian Community Association |
| Hanson, Nancy | Quinte United Immigrant Services |
| Helmer, Diane | Jewish Social Service |
| Hensen, Nancy | |
| Hoang, Nhung | Ottawa Vietnamese Canadian Cultural Organization |
| Hosttner, Ariella | |
| Houston-Craig, Jennifer | |
| Jabour, Terry | |
| Kader Kawach, Abdul | |
| Kafai, Abdul | |
| Kan, Sharon | |

ATELIERS DE LA RÉGION DE L'EST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES
PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Kennedy, Ruth E. | Services aux immigrants et aux immigrantes de Kingston et des régions avoisinantes |
| Kidd, Catherine Patterson | Collège Algonquin |
| King, Joyce L. | Ministère de la Formation professionnelle |
| Klicius, Rita | |
| Kropp, Laura | Suco, Université Queen's |
| Kryworuchko, A. | |
| Latoche, Vivaldo | Latin-American Canadian Association |
| Lau, Andrew | |
| Lee, Ken | Canadian Federation of Vietnamese Association |
| Liddy-Watson, Pat | |
| Limkul, Kit | Services communautaires et sanitaires de Dalhousie |
| Lonergan, Monica | |
| Luther, Rashmi | Division des relations interraciales |
| Mahmud, Quasim | |
| McGill, Ann | Centre d'emploi du Canada |
| McKinnon, Wayne | |
| Meyer, Mechthild | Immigrant Women's Centre (OCISO) |
| Mitchell, Jackie | |
| Mitchell, Jacqueline | National Council of Barbadian Association |
| Nazemi, Mehrak | |
| Neersinghe, Ashok | |
| Nguyen, Nga | Organisation des services aux immigrants et aux immigrantes d'Ottawa-Carleton |

## ATELIERS DE LA RÉGION DE L'EST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Nguyen, Nhung | Ottawa Vietnamese Canadian Cultural Organization |
| Oosthumer, Pamela | National Council of Barbadian Association |
| Osborne, Darlene | Conseil ethnoculturel canadien |
| Palombo, Fidelo | |
| Panico, Gianno | Sheliau - programme de la télévision canadienne |
| Perrakis, Stylianos | |
| Phillip, Joyce | Canadian Foundation for Caribbean & Cooperation |
| Pojar, Martha | |
| Quainoo, Rebecca | China Association of Ottawa |
| Qureshi, Badar | Pakistan Association |
| Rajda, Joseph | |
| Rangaualthai, Muthulakshi | |
| Rebeiro, Lena | |
| Redman, Florence | National Council of Barbadian Associations in Canada |
| Renault, Audrey | West End Legal Aid Clinic |
| Roohy-Laleh, Arpine | |
| Rouse, Midge | Native Patient Services |
| Ruiz, Pax | Service d'hygiène public, Kingston |
| Running, Judith | Naomi's Resource Centre |
| Ruparelia, Ludu | |
| Saikaley, Charles | Honeywell Weatherspoon |
| Savage, George | Services de politiques communautaires de Gloucester |

ATELIERS DE LA RÉGION DE L'EST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES
PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Schollar, Peter | Clinique d'aide juridique |
| Schuchek, Enn-Ann | |
| Sealy, Gloria | Quinte Afro Caribbean Association |
| Siddiqui, Batool | |
| Sindi, Subinan | Saudi Arabian Education Mission |
| St. Lewis, Joanne | Conseil consultatif sur les minorités visibles d'Ottawa |
| Stanford, Anita | |
| Stevenson, Linda | Division des relations interraciales |
| Stout, Madeleine Dion | Comité consultatif sur les minorités visibles |
| Stout, Tamara | Minorités visibles |
| Stukel, Toni-Maria | |
| Survilla, S. | |
| Szilagyi, Judita | Programme d'orientation linguistique à l'intention des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes de Peterborough |
| Tai, Chanthal | Westend Legal Aid Clinic |
| Tan, Ruth | Chinese Canadian Association of Kingston |
| Taurs, Gaye | |
| Thu, Kim | Organisation des services aux immigrants et aux immigrantes d'Ottawa-Carleton |
| Tolley, Carole | Ministère du Logement |
| Torres, Sara | Friends of Ames Salvadoran Women's Group |
| Unda, Jean | Ministère des Affaires civiques et culturelles |
| Vu, Dung | Organisation des services aux immigrants et aux immigrantes d'Ottawa-Carleton |
| Waldron, Faith | |

## ATELIERS DE LA RÉGION DE L'EST À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Watson, Leona | Ministère des Collèges et Universités - Direction des affaires collégiales |
| Williams, Marcia | National Council of Barbadian Association |
| Wilson, Sylvina | Quinte Afro Caribbean Association |
| Winrow, Mike | Collège St. Lawrence |
| Winson | |
| Wong, Janet | Ministère du Travail de l'Ontario |
| Woolhan, Donna | Pinecrest Queenway Community Resource Centre |
| Wynn, Mona | Harmony House |
| Yeung, Rupert | Ottawa Chinese Community Service Centre |
| Zebeder, Shelly | Otherways |
| Zein, Saleh | |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU NORD À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Allain, Paulette | Secrétariat d'État |
| Amable, Jackie | Ministère du Travail de l'Ontario, Direction des normes d'emploi |
| Anderson, Audrey | Préparation des immigrants et des immigrantes à une carrière |
| Annala, Anna | Clinique juridique communautaire de Sudbury |
| Aovisto, Miralda | |
| Archibald, Veronica | Beendigen Native Women's Crisis Home |
| Arenburg, James | |
| Baxter, Jemima | Constance Lake Native Women |
| Begona, Aura | |
| Bélanger, Jeanne | Association multiculturelle d'arts folkloriques de Sudbury |
| Bélanger, Shirley | Pavilion Family Resource Centre |
| Belinsky, John | Emploi et Immigration Canada |
| Benjung, Sylvia | |
| Berezowsky, Helen | Centre multiculturel |
| Bobiwesh, Alice | Services à l'enfance et à la famille de Constance Lake |
| Boston, Lois | Centre d'hygiène de Sudbury |
| Botswain, Sharon | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Bouchard, Larry | Collège Cambrian |
| Brozik, Diana | |
| Bui, Phu | |
| Chavez-Wong, Mila | Centre multiculturel de Sudbury |
| Chicago, Theresa H. | |
| Croxon, Carol | Ojibway Family Resource Centre |

**ATELIERS DE LA RÉGION DU NORD À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Curtis Darci | |
| Dauphinais, Henriette | Centre des femmes de Sudbury |
| Deehan, Virginia | Ojibway Family Resource Centre |
| Deroches, Anita | Centre des femmes de Sudbury |
| Desmoulin, Rita | Beendigen Native Women's Crisis Home |
| Drummond Borges, Ines | |
| Duong, San | |
| Dyba, Monika | Centre des femmes immigrantes de Thunder Bay |
| Dyck, Joanne | Centre des femmes immigrantes de Thunder Bay |
| Early, Elizabeth | Key North |
| Ellis, Dorothy | Organisation nationale des femmes immigrantes et des minorités visibles du Canada |
| Eshkakogan, Jany | |
| Falconberg, Cora | Bibliothèque publique de Sudbury |
| Fedoux, Delice | Dryden Metis Association |
| Feriuca, Maria | |
| Fereshtian, Monireh | Multicultural Association of N.W. Ontario |
| Fernanda, Maria | Matos Szekeres |
| Fobister, Sharon | |
| Fox, Julia (Sheila) | |
| Frenette, Lucy | Dryden Native Women's Association |
| Fritz, Margaret | |
| Furriga, Filora | |
| Gacek, Fadbiga | |

**ATELIERS DE LA RÉGION DU NORD À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Green, Vivien | Services à l'enfance et à la famille de Tikinogen |
| Groulx, Ann | Geraldton Native Women |
| Gubert, M. | Emploi et Immigration Canada/Intégration professionnelle |
| Harper, Eleanor | |
| Hernandez, Carmencita | Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles du Canada |
| Holman, Myrna | Université Lakehead |
| Honey, Rae Anne | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Huntley, Judith | |
| Iasci-Curtis, Nella | |
| Jabic, Debbie | |
| Joseph, Pascal | |
| Julfican, Peggy | Association multiculturelle d'arts folkloriques de Sudbury |
| Kentre, Mildred | Centre d'entraide autochtone de Thunder Bay |
| Kodar, Kate | |
| Koschepki, Martina | |
| Lafrance, C. | Comité interministériel sur l'équité en matière d'emploi de Sudbury |
| Lagroue, Jacques | Ministère du Logement |
| Lavorato, Paola | |
| Leblanc, Dauna | Secrétariat d'État |
| Ledoux, Delia | Ondrift Metis Association |
| Lucas, Dolores | |
| MacDonald, Donagh | |

## ATELIERS DE LA RÉGION DU NORD À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Maki, Karen | |
| Makotoko, Josie | |
| Maron, Elena | |
| Martel, Elis | M.A.L. |
| Martinez, Susana | Latin American Group Sudbury |
| Martins, Y. | |
| Matarozzo, Concetta | |
| Matas, Fernanda | |
| McDonald, Freda | |
| McGlym, Maura | |
| McKee, Marjorie | |
| Meandro, Rose | |
| Meandro, Maria | |
| Midue, Valerie | |
| Mishra, Pravatnalimi | |
| Moir, Diane | Centre d'entraide autochtone de Thunder Bay |
| Moretta, Giuseppina | |
| Mussakoswski, Irene | |
| Mussok, Irena | |
| Najdenov, Nadia | |
| Nanka-Bruce, Joanna | |
| Negusanti, Ilona | |
| Nguyen, Det | |
| Nguyen, Chon | |
| Nguyen, Huong | |
| Nguyen, Nuyen | |
| Oppedisano, Silvana | |

ATELIERS DE LA RÉGION DU NORD À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES
PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Patitsas, Kali | |
| Perera, Helena | |
| Plosinjerk, Anna | |
| Proulx, Rachelle | Centre d'emploi Canada |
| Quinlan, Mary Anne | L'Association canadienne pour la santé mentale |
| Recollet, Bonita | |
| Recollet, Nancy | Direction générale des relations interraciales |
| Richler, Nancy | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Roguson, Patricia | Centre d'entraide autochtone de Nova Kamok |
| Salazar, Aura | |
| Sanorato, Paola | |
| Santi, Maria | Association multiculturelle d'arts folkloriques de Sudbury |
| Schlegel, Carole | Pavilion Family Resource Centre |
| Silanger, Shirley | Pavilion Family Resource Centre |
| Simon, Sylvia | |
| Simons, Carmen | |
| Simpson, Sondia | |
| Sinh, Juan | |
| Sternicsuek, Danuke | Centre pour les femmes immigrantes |
| Suitzman, Elaine | Emploi et Immigration Canada<br>Direction du développement de l'emploi |
| Szilagji, Agness | |
| Thibault, Marjorie | |
| Tollinsky, Nhu | |

**ATELIERS DE LA RÉGION DU NORD À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Tompkins, Loretta | Industrial Trades Centre for Women of Sudbury |
| Tookenay, Rene L. | Thunder Bay Anishnabequek |
| Tookenay, Rita | |
| Trac, Phuac | |
| Tran, Nu | |
| Tuan, Huong | |
| Vignor, Canidida | |
| Wallace, Mary Beth | Ministère de la Formation professionnelle - Politiques d'accès à la formation |
| Weaver, Marilyn | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Williams, Jane | |
| Wilson, Joe | L'Association canadienne pour la santé mentale |
| Wong, Emilie | |
| Wynne, Dorothy | Femmes autochtones de Kapuskasing |
| Zulficar, Peggy | Centre multiculturel de Sudbury |

**ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Abdul Qadin, Rana | Canadian Arab Federation |
| Abraham, Diana | Ministère des Affaires civiques |
| Ackerman, Libby | Projet de formation professionnelle - bureau de Toronto |
| Adamson, Virginia | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Ali, Mahwood | |
| Alum, Mubarka | |
| Anderson, Marlene | Yellow Brick House |
| Assajesh, Shahin | |
| Athar, Asfareen | |
| Augustine, Jean | Congress of Black Women |
| Austen, Marilyn | Ministère des Services sociaux et communautaires |
| Barbour, Dale | Emploi et Immigration Canada |
| Barham, Dale | |
| Barmania, Zubeida | |
| Bartlatt, Deborah | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Bay, Juanita | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Berang, Thato | |
| Berry, Carole | Conseil communautaire de Malton |
| Brathwaite, Karen | |
| Brown, Paulette | Services juridiques communautaires de Jane Finch |
| Burpee, Joyce | Secrétariat aux ressources humaines |
| Cairncross, Vanessa | Ministère des Affaires civiques |

**ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Cass, Olga | Centre pour immigrants et immigrantes St. Peter's |
| Chaly, Salwa | |
| Chan, Mabel | |
| Chawla, Deep | |
| Cheng, Mai J. | Chinese Canadian Women's Federation |
| Cherinet, Fasika | Canadian African Newcomer Aid Centre of Toronto |
| Chia, Rosalind | South East Asian Services Centre |
| Cho, Meerai | Korean Women's Association |
| Choi, Jenny | Pool Intercommunity Relations Association |
| Choi, Shng Hak | |
| Ciccocioppo, Lucianna | YWCA, Focus on Change |
| Claudio, Donna | |
| Colavecchio, Maria | Conseil multiculturel d'Oakville |
| Cole, Faye | Young Women's Christian Association |
| Cooper, Afua | Shirley Samaroo House |
| Costa, Lina | St. Christopher House |
| Crean, Fiona | Ville de Toronto - Division de l'égalité des chances |
| Crump, Delicia | |
| Daya, Nazlin | Maison d'accueil de l'Ontario de Mississauga |
| De Jang, Minnie | Ministère du Logement |
| Dembo, Janice | Comité du maire de Toronto sur les relations communautaires et interraciales |

**ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Depass, Cecille | Université de Calgary<br>Politique de l'éducation et études administratives |
| Desynton, M. | |
| Dick, Patsy | Congress of Black Women |
| Dobolewski, Hanna | Polish Immigrant Aid |
| Doherty, Nuala | Working Women Community Centre |
| Doldron, Courtney | Ontario Multicultural Association |
| Ducin, Mary | Neighborhood Information Centre |
| Duong, Chinn | Southeast Asian Centre |
| Eddington, Jeanne | Young Women's Christian Association |
| Eustaquio, Mila | Conseil ethnoculturel canadien |
| Evans, Pat | Maison d'accueil de l'Ontario |
| Fernandez, Rosemarie | YWCA de la Communauté urbaine de Toronto |
| Finer, Yvonne | |
| Ford, Phyllis | |
| Fraser, Sue | |
| Fraser, Kathleen | Secrétariat aux ressources humaines |
| Fraser, Carmen | |
| Furtado, Ida | |
| Ga, Edy | Association of Japanese Council |
| Galloway, Colleen | Emploi et Immigration Canada |
| Gibson, Judy | Ville de Toronto - Division de l'égalité des chances |
| Gittens, Margaret | Coalition of Visible Minority Women |
| Goldberg, Hinda | Rexdale Women's Centre |
| Gordon, Shelly | Rexdale Micro Skills |

**ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO
À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES
ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES
PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Guiste, Ernest | |
| Haicchoi, Sung | |
| Hernandez, C. R. | Coalition of Visible Minority Women |
| Hewitt, Priscilla | Native Women's Resource Centre |
| Hoang, Lise | Vietnamese Association |
| Howard, Catherine | |
| Hsueh, Judy | |
| Hyman, Dorothy | |
| Hynes, Maureen | Collège George Brown (programmes d'extension communautaire) |
| Irwin, Anne | |
| Isaac, Barbara | Coalition of Visible Minority Women |
| Isgro, Grace | National Congress of Italian Canadians |
| Jalverde, Lilian | Centre communautaire Nueva Esperanza |
| Jones, Denise | Conseil multiculturel de Peel |
| Kapila, Juanita | |
| Kapila, Sumila | |
| Kaur, Enderjit | Service d'information communautaire de Malton |
| Kim, Helen | Hankookilbo Korean Times |
| King, Angela | Congress of Black Women |
| Kohli, Rita | Foyer Emily Stowe |
| Kwan, Mingkit | Centre communautaire Woodgreen |
| Kwok, Perdita | Services d'emploi du centre-ville |
| Land, Edith | Canadian Council Christians & Jews |
| Layer, Lindy | Services juridiques communautaires de l'Est de Toronto |

## ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Lee, Jo | Collège George Brown (programmes d'extension communautaire) |
| Lee, Eileen | |
| Leger, Cindy | |
| Lo, Maria | Riverdale Immigrant Women's Centre |
| Logan, Menona | Conseil de l'éducation de Toronto |
| Madan, Janak | International Punjab Society |
| Mascoll, Sheila | |
| McDonald, Cherryl | Black Perspectives |
| McIntyre, Ian | Conseil de l'éducation de Toronto |
| Mdhu, Das Gupta | South Asian Women's Group |
| Meaker, Loretta | Conseil de l'éducation de Peel |
| Melnick, Eileen | |
| Naovi, Abbas | Emploi et Immigration Canada |
| Naqui, Irum | |
| Neeji, Jayanti | Alberta Network of Immigrant Women |
| Negi, Jayahis | Alberta Network of Immigrant Women |
| Ng, Stella | Chinese Canadian National Council |
| Ng, Winnie | Coalition of Visible Minority Women |
| Nsiah-Yeboah, Sophie | Canadian African Newcomer Aid Centre of Toronto |
| Nunez, Juan F. | |
| O'Campo, Martha | Foyer Shirley Samaroo |
| Orillamda, Mercie | |
| Petricone, Ivana | |
| Pinado, Maria Rosa | Center for Spanish Speaking Peoples |
| Pinto, Dora | |

## ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Powell, Florine | Congress of Black Women |
| Quaisar, Alam | |
| Rachwal, Thade | Ministère des Affaires civiques |
| Ramkhalawansigh, Ceta | Ville de Toronto - Division de l'égalité des chances |
| Rawlins, Joy | Emploi et Immigration Canada - Centre de consultation pour l'embauche des femmes |
| Reindel, Agnes | Woodgreen Red Door Family Shelter |
| Richler, Nancy | Direction générale de la condition féminine de l'Ontario |
| Robbins, Eleanor | Collège George Brown |
| Romero, Carmen | Conseil ethnoculturel canadien |
| Rowntree, Carol | Association for Community-Based Training and Education for Women |
| Sanwal, Sabra | |
| Sargent, Ann | North York Inter-Agency & Community Council |
| Sceviour, Carrol Anne | |
| Searles, Sylvia | Communauté urbaine de Toronto (Division des relations multiculturelles et interraciales) |
| Sehdev, Hersharn | Riverdale Immigrant Women's Centre |
| Sequeira, Lilliam | Savadorean Women's Union For Liberation |
| Sherazee, Zebua | South Asian Women's Group |
| Singh, Vara | Women's Intercultural Network |
| Smith, Eva | Jamaican Canadian Association |
| Smither, Susan | |
| Sorrell, Sheila | Native Women's Resource Center |
| Sousa, Eduarda | Portuguese Interagency Network |

**ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

| | |
|---|---|
| Staden, Kerstina | Polish Immigrant Aid |
| Stone, Ray | Collège Seneca (Anglais langue seconde) |
| Storey, John | |
| Strolen, Kristine | |
| Survih, Anne | |
| Suryo-Atmojo, Liana | Coalition of Visible Minority Women |
| Tao, Julia | Immigrant Women's Health Centre |
| Tavares, Maria | |
| Theomarous, Magda | Cypriot Federation of Canada |
| Thirakul, Malixay | Lao Association of Ontario |
| Thoo, Valerie | Riverdale Immigrant Women's Centre |
| Tijam, Rosalina | We Care Canada (Philippins) |
| Toboleski, H. | Polish Women aid |
| Tran, Cam Chau | Parkdale Intercultural Council |
| Tulloch, Elaine | Rexdale Women's Centre |
| Unda, Jean | Ministère des Affaires civiques |
| Valverde, Lilian | Ontario Organization of Immigrant and Visible Minority Women<br>Centre communautaire Nueva Esperanza |
| Vane, Jenny | Chinese Interpreter and Information Services |
| Veecock, June | Fédération du travail de l'Ontario |
| Walker, Monica | |
| Wallis, Maria | Coalition of Visible Minority Women |
| Watson, Leona | Ministère des Collèges et Universités |
| Went, Gloria | |

ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO
À L'INTENTION DES FEMMES IMMIGRANTES
ET DES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES
PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

| | |
|---|---|
| Weston, Dorene | |
| Whittington, Andrew | Toronto Office Skills |
| Williams, Joyce | Organization of Black Parents For Black Children |
| Wilson, Jackie | |
| Wilson, Frances | Collège Sheridan |
| Wilson, Trevor | Bureau du premier ministre |
| Wright, Philomen | Comité des relations communautaires ethniques et interraciales, North York |
| Yaron, Ronny | |
| Young, Sandra | Services communautaires de la Communauté urbaine de Toronto |

# LISTE

# DES

# RECOMMANDATIONS

## LISTE DES RECOMMANDATIONS

### FORMATION LINGUISTIQUE :

1. Accroître le présent financement des programmes de formation linguistique offerts aux femmes.

2. Faciliter la collaboration entre les différents paliers de gouvernement aux fins de prestation de programmes de formation linguistique.

3. Nommer une personne-liaison au sein du gouvernement qui sera chargée de répondre aux besoins d'information de chaque communauté ethnique.

4. Utiliser les programmes de développement communautaire pour renseigner les organismes de base sur les programmes de formation linguistique.

5. Offrir des programmes de garde d'enfants et des programmes à l'intention des enfants d'âge préscolaire pour permettre aux femmes de fréquenter les classes de langue organisées par les collèges communautaires ou les conseils de l'éducation.

6. Sensibiliser les établissements canadiens et les groupes dominants de la société à l'importance de la formation linguistique des immigrants et des immigrantes.

7. Recruter davantage de personnel enseignant pouvant offrir des cours d'anglais et de français langue seconde au sein des communautés d'immigrants et d'immigrantes et des minorités visibles.

8. Inclure au programme de formation des enseignants et enseignantes de français et d'anglais langue seconde : a) une formation interculturelle et b) un programme d'immersion dans une seconde langue.

9. Faire participer les étudiants et les étudiantes d'anglais et de français langue seconde au recrutement des enseignants et des enseignantes.

10. Rendre les résultats de ces ateliers accessibles aux femmes immigrantes qui ne parlent pas anglais. Les présentes recommandations devraient faire partie des programmes de formation linguistique.

11. Faire participer les organismes à base communautaire à la planification et à la prestation des programmes de formation linguistique.

12. Créer des comités consultatifs communautaires sur la formation linguistique.

13. Élaborer un programme complet de formation linguistique qui comprendra ce qui suit :

    a) initier à la société canadienne et à la collectivité locale;

    b) multiplier les occasions offertes aux étudiants et aux étudiantes d'anglais et de français langue seconde de pratiquer la langue étudiée;

    c) étendre l'enseignement de l'anglais et du français langue seconde en différentes langues;

    d) améliorer l'accès des immigrants et des immigrantes en Ontario aux cours de français langue seconde;

    e) augmenter le nombre de cours d'anglais et de français langue seconde offerts par les organismes à base communautaire;

    f) améliorer l'évaluation des besoins de formation linguistique;

    g) étendre les nouveaux programmes d'anglais et de français langue seconde basés sur les modèles existants satisfaisants.

**FORMATION PROFESSIONNELLE** :

14. Accroître l'accès des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles aux programmes d'apprentissage et de formation.

15. Sensibiliser davantage la communauté aux programmes de formation linguistique et professionnelle en faisant mieux connaître les programmes du gouvernement, par exemple en rédigeant des documents en plusieurs langues et en faisant de la publicité dans les médias ethniques et les journaux communautaires.

16. Faire participer les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles à la planification des programmes d'extension, particulièrement les programmes d'accès à la formation du ministère de la Formation professionnelle.

17. Organiser des consultations régulières entre le gouvernement et la communauté relativement aux politiques et aux programmes de formation professionnelle.

18. Organiser des ateliers à l'avenir à l'intention des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles sur l'accès aux programmes de formation professionnelle.

19. Adopter des critères flexibles d'admissibilité aux programmes de formation professionnelle.

20. Insister auprès de la CEIC et du programme de formation de base de l'Ontario pour qu'ils travaillent ensemble à la constitution d'un ensemble de personnes susceptibles d'entrer en apprentissage.

21. Veiller à ce que les programmes soient basés sur les besoins plutôt que sur des nombres cibles.

22. Insister sur la formation professionnelle des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes qui n'ont pas besoin de formation linguistique.

23. Trouver des emplois pour les stagiaires.

24. Élaborer des programmes à intégrer dans les communautés rurales.

25. Insister pour que les entreprises qui dispensent une formation dans leur compagnie veillent à ce que le personnel qu'ils recrutent et qu'ils forment soit sensibilisé au multiculturalisme.

26. Améliorer les communications entre le gouvernement et les établissements de formation.

27. Assurer la supervision et le suivi qui permettront de veiller à ce que tous les organismes (publics et privés) qui reçoivent des fonds du gouvernement aux fins de formation respectent les objectifs des programmes.

28. Augmenter la formation aux métiers non traditionnels des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles.

29. Coordonner la formation linguistique et la formation professionnelle pour permettre aux femmes immigrantes de pratiquer la langue dans le cadre de leur travail - dispenser, par exemple, une formation spécifique en anglais langue seconde sur le lieu de travail et des programmes d'anglais en milieu de travail.

**ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ET ÉQUITÉ SALARIALE** :

30. Rendre immédiatement obligatoire le principe de l'équité en matière d'emploi.

31. Surveiller l'impact de toutes les politiques et pratiques du gouvernement relativement à l'équité en matière d'emploi sur les femmes des minorités visibles, les femmes autochtones, les femmes handicapées et les femmes francophones.

32. Établir un comité consultatif pour encourager le recrutement au sein de tous les groupes cibles.

33. Affecter du personnel gouvernemental à la mise en oeuvre du programme d'équité en matière d'emploi dans tous les secteurs.

34. Établir des objectifs et des calendriers relativement à la participation des groupes désignés.

35. Créer des programmes de formation du personnel des ministères gouvernementaux (spécifiquement la Santé, les Services sociaux et communautaires et l'Éducation) sur l'équité en matière d'emploi.

36. Adopter un système qui veille à la mise en oeuvre de la Loi sur l'équité salariale dans le secteur privé.

37. Mettre tout le personnel du gouvernement au courant de la législation sur les normes d'emploi.

38. Mettre à la disposition du public toutes les données du recensement intitulé "Je compte", et répondre notamment aux demandes spécifiques d'analyse des données.

39. Constituer un registre de toutes les initiatives prises dans les secteurs public et privé relativement à l'équité en matière d'emploi. Ce registre permettra de noter quels sont les établissements qui utilisent les fonds affectés à l'équité en matière d'emploi et quels sont ceux qui ne respectent pas la loi.

40. Étudier toutes les plaintes déposées par les employés et employées de maison aux termes des nouvelles dispositions de la Loi sur les normes d'emploi.

41. Conserver des statistiques sur les employés et les employées de maison qui ont des problèmes en matière de normes d'emploi.

42. Faire dépendre l'admissibilité aux subventions de formation (dans les organismes communautaires et privés) de la planification et des pratiques relatives à l'équité en matière d'emploi.

43. Allouer des fonds à la promotion de l'équité en matière d'emploi parmi les femmes autochtones, les femmes handicapées, les femmes des minorités visibles et les femmes francophones.

44. Constituer un comité d'éducation du public sur les femmes immigrantes et des minorités visibles et l'équité en matière d'emploi.

45. Sensibiliser le grand public à la question des normes d'emploi en milieu de travail.

46. Faire participer la communauté à la planification des programmes de formation sur l'équité en matière d'emploi dispensés au personnel de direction de la fonction publique de l'Ontario.

47. Créer un comité consultatif permanent à base communautaire chargé de veiller à ce que le programme d'équité en matière d'emploi soit respecté au sein de la fonction publique de l'Ontario ainsi que dans les secteurs parapublic et privé.

48. Élaborer une stratégie d'équité en matière d'emploi au sein du secteur privé.

49. Faire participer la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario à la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi.

50. Revoir la position de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario sur les femmes immigrantes et les femmes des minorités visibles avec les organismes communautaires.

**VIOLENCE AU FOYER :**

51. Améliorer l'accès aux renseignements gouvernementaux sur la violence au foyer destinés aux organismes communautaires.

52. Accroître les services de garde d'enfants et les subventions à cette fin.

53. Trouver les fonds nécessaires pour organiser davantage d'ateliers sur la façon d'avoir accès aux ressources et services existants sur la violence au foyer.

54. Nommer des personnes-contacts dans les ministères du gouvernement auxquelles puisse s'adresser régulièrement quiconque veut des renseignements sur la violence faite aux femmes.

55. Favoriser l'établissement de réseaux d'entraide pour compenser l'insuffisance des services dans diverses communautés ethniques.

56. Mettre au point une formule globale de prestation des services à l'intention des femmes battues comme des services regroupés ou des services multidisciplinaires.

57. Accroître le personnel de counseling thérapeutique.

58. Veiller à ce que les programmes relatifs à la violence faite aux femmes soient disponibles dans toute la province.

59. Accroître le personnel en provenance des groupes d'immigrants et d'immigrantes et des minorités visibles dans les organismes de services sociaux du gouvernement, particulièrement aux postes de direction et de décision.

60. Améliorer la protection des femmes battues aux termes des textes de loi sur la famille.

61. Enregistrer tous les cas de violence faite aux femmes dans les postes de police ou dans un système central d'enregistrement.

62. Encourager l'établissement d'échanges permanents entre le personnel des refuges pour femmes et celui des organismes communautaires multiculturels.

63. Sensibiliser le public à la violence faite aux femmes et aux problèmes culturels connexes.

64. Améliorer les possibilités d'éducation des groupes d'immigrants et d'immigrantes et des minorités visibles, particulièrement dans le secteur du travail social.

65. Sensibiliser le personnel des refuges pour femmes aux problèmes des femmes immigrantes et des femmes des minorités visibles et à la violence au foyer.

66. Affecter certaines des subventions continues de tous les paliers du gouvernement à des initiatives visant à lutter contre la violence au foyer.

67. Affecter des fonds aux centres communautaires qui offrent des services de lutte contre la violence faite aux femmes.

68. Financer des séminaires sur la violence au foyer.

69. Veiller à ce que la collectivité soit représentée dans les divers comités gouvernementaux qui s'occupent de la violence au foyer.

70. Compenser de façon juste et appropriée les groupes communautaires qui acceptent de participer à des consultations écrites ou verbales sur cette question.

71. Sensibiliser les juges, les forces de police et les autres spécialistes de la loi au problème de la violence faite aux femmes.

72. Sensibiliser la direction des établissements religieux au problème des femmes battues.

73. Élaborer du matériel audiovisuel et imprimé/traduit aux fins d'éducation des membres des différentes communautés ethniques.

74. Fournir des renseignements écrits dans la première langue des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes déclarant que la violence faite aux femmes est un crime.

75. Offrir des programmes actifs d'éducation et d'extension aux adolescents et adolescentes, aux jeunes adultes et aux hommes.

**GARDE DES ENFANTS :**

76. Encourager le ministère des Services sociaux et communautaires à élaborer une documentation et des bandes magnétoscopiques multilingues sur la garde d'enfants.

77. Aider les organismes communautaires à se prévaloir des subventions du ministère des Services sociaux et communautaires, du ministère de la Santé et des ministères fédéraux.

78. Mettre en place des centres d'accueil pour les jeunes mères et leurs enfants.

79. Créer des garderies privées à l'intention de la communauté autochtone.

80. Créer des services de garde d'enfants à un prix abordable à l'intention des familles en crise.

81. Accepter les enfants dans les refuges avec leur mère.

82. Accélérer le processus de prestation des subventions de garde d'enfants.

83. Affecter des subventions gouvernementales aux interprètes qualifiés.

84. Doter les services de garde d'enfant d'un personnel multiculturel.

85. Faire en sorte que le salaire des personnes chargées de garder les enfants reflète la valeur de leur travail.

86. Veiller à ce que les organismes qui fournissent des services gouvernementaux soient tenus responsables de l'attitude et du comportement de leur personnel et que ceci soit reflété dans l'évaluation professionnelle.

87. Procéder à l'éducation des collectivités pour les encourager à accepter les centres d'accueil pour les jeunes mères et leurs enfants.

88. Améliorer l'accès aux services de garde d'enfants en informant le public des services disponibles.

89. Mettre les parents et les éducateurs et les éducatrices au courant de l'accord entre le gouvernement, la ville et les garderies autorisées relativement aux subventions affectées à la garde d'enfants.

90. Insister dans toutes les publications du gouvernement sur le fait que la prestation de services de garde d'enfants est un service public semblable à la prestation de l'éducation.

91. Présenter de façon positive les enfants des minorités visibles dans les documents audiovisuels sur la garde d'enfants.

**LOGEMENT** :

92. Utiliser la presse ethnique et religieuse pour mieux faire connaître les programmes de logement.

93. Définir les minorités visibles comme un groupe qui présente des besoins particuliers en matière de logement.

94. Créer un registre central qui fournira des renseignements sur les logements disponibles aux personnes dans le besoin.

95. Mettre au point un mécanisme pour améliorer le niveau des maisons de chambres meublées.

96. Encourager l'Office du logement à constituer des comités consultatifs et des comités de grief pour représenter les besoins des locataires.

97. Intégrer des installations de loisirs dans les coopératives et autres complexes d'habitation.

98. Établir des directives et des procédures claires sur les relations ethniques et interraciales dans le secteur du logement.

99. Surveiller le projet de loi 10.

100. Élaborer un manuel sur les politiques et les procédures relatives aux relations interraciales à l'intention du personnel, des gérants et gérantes et des locataires des complexes d'habitation.

101. Faire passer de 1 000 $ à 5 000 $ la subvention initiale aux groupes d'intérêts spéciaux qui commanditent des projets de logement pour qu'ils puissent faire des soumissions comparables à celles des entreprises capables d'assumer les coûts de démarrage.

102. Repousser les dates limites imposées aux propositions afin de donner aux groupes communautaires davantage de temps pour préparer un projet acceptable.

103. Affecter certains des terrains dont la province est propriétaire aux groupes communautaires.

104. Rendre l'indemnité de logement provinciale accessible à tous et toutes comme les allocations familiales.

105. Réviser les critères d'admissibilité pour permettre aux personnes qui demandent le statut de réfugiés et aux immigrantes et immigrants non reçus de bénéficier des programmes de la Société de logement de l'Ontario.

106. Accroître les fonds affectés aux programmes de logement de soutien, particulièrement ceux du ministère de la Santé et du ministère des Services sociaux et communautaires, et faciliter la collaboration entre ces deux ministères.

107. Accorder des subventions au loyer pour permettre de louer des logements dans le secteur privé.

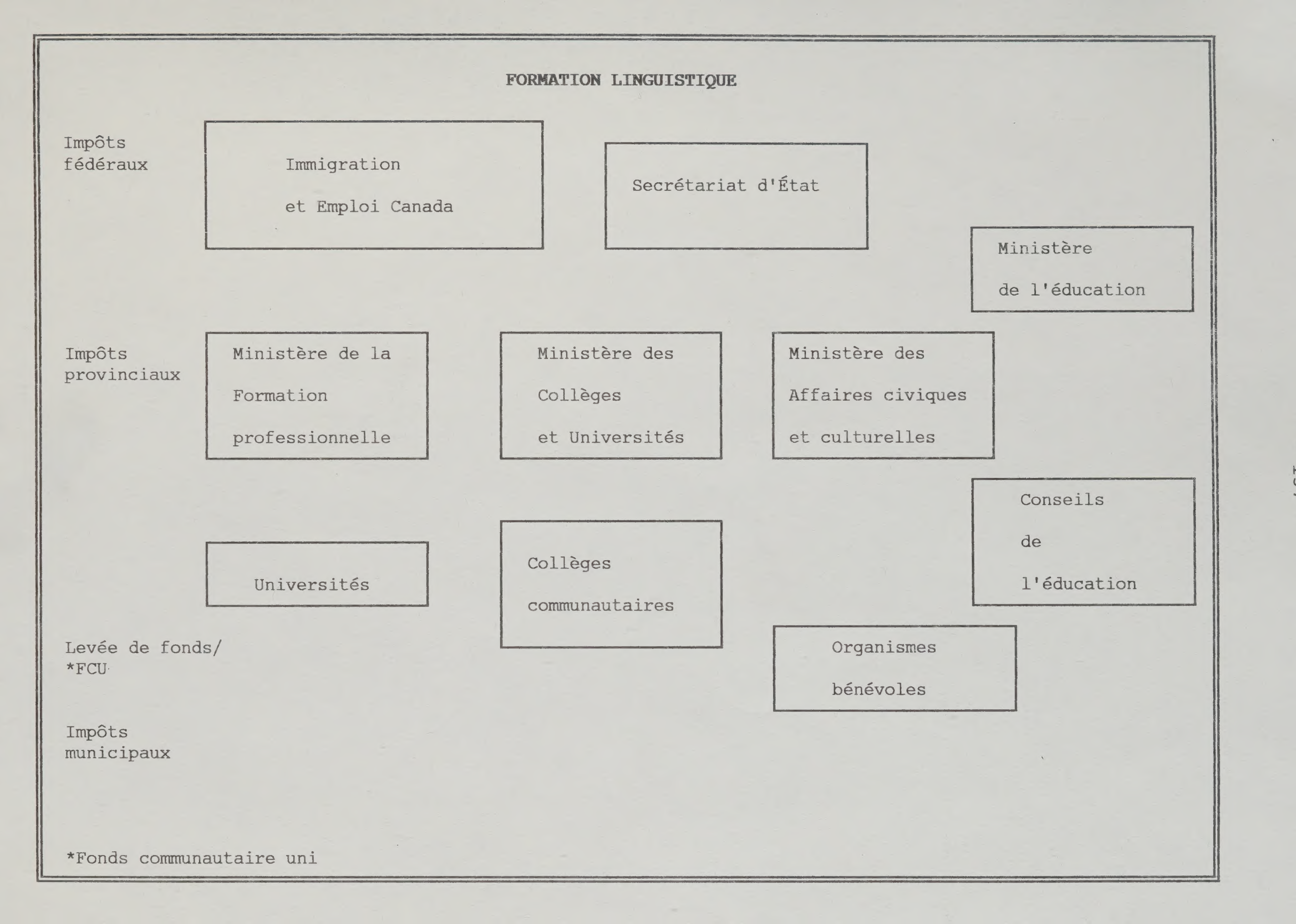
108. Dispenser une formation aux personnes qui travaillent dans les programmes de logements subventionnés.

109. Demander au ministère du Logement de procéder à une éducation continue du public pour éliminer le racisme dans les habitations.

TABLEAU

SUR LA FORMATION

LINGUISTIQUE


FORMATION LINGUISTIQUE
Impôts fédéraux
Immigration et Emploi Canada
Secrétariat d'État
Ministère de l'éducation
Impôts provinciaux
Ministère de la Formation professionnelle
Ministère des Collèges et Universités
Ministère des Affaires civiques et culturelles
Conseils de l'éducation
Universités
Collèges communautaires
Organismes bénévoles
Levée de fonds/ *FCU
Impôts municipaux
*Fonds communautaire uni

ISBN 0-7729-466-0(09/88)